

---

# Fiches

---



## Avertissement

Le territoire économique couvert par la base 2014 des comptes nationaux comprend le territoire métropolitain, les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique et Mayotte) ainsi que la collectivité de Saint-Martin.

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

## Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>e</i>	Estimation
<i>p</i>	Données provisoires
n.s.	Résultat non significatif
<i>sd</i>	Données semi-définitives
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
<i>Réf.</i>	Référence

# 1 Emploi

En 2018, 28,1 millions de personnes occupent un emploi dans l'économie française, à temps plein ou à temps partiel, soit une hausse de 272 200 emplois **en personnes physiques** par rapport à l'année précédente. En **équivalent temps plein** (EQTP), l'**emploi intérieur** s'établit à 26,5 millions en moyenne annuelle, soit une progression de 251 300 EQTP. Cette hausse, qui s'accroît à partir de 2016 (+ 598 200 EQTP entre 2015 et 2018), est quasi exclusivement portée par l'emploi salarié.

La nette reprise de l'emploi dans le tertiaire principalement marchand, observée en 2015, se poursuit. En 2018, l'emploi dans cette branche croît d'environ 225 000 EQTP (+ 1,9 %). Cette hausse est portée principalement par l'emploi de la branche hébergement-restauration (+ 2,7 % en 2018, après + 3,1 % en 2017), imputable au rebond de la fréquentation touristique depuis 2016. L'emploi de la branche information-communication est également très dynamique (+ 3,2 % en 2018, après + 2,5 % en 2017), mais la branche où les recrutements ont été les plus nombreux est celle correspondant à l'emploi intérimaire : les services aux entreprises représentent le plus grand nombre de créations d'emploi (+ 3,4 % en 2018, après + 4,5 % en 2017).

Pour la première année depuis la crise financière, l'emploi industriel augmente très

légèrement (+ 4 700 EQTP). Cette hausse est concentrée dans les branches agroalimentaires (+ 0,4 %) et énergie, eau, déchets (+ 0,2 %). L'emploi des autres branches se stabilise. L'année 2018 marque également une rupture dans la construction. Pour la première fois depuis 2011, l'emploi augmente dans ce secteur (+ 27 000 EQTP).

En 2018, l'emploi des entreprises privées, qui correspond à 72 % de l'emploi intérieur total, s'établit à 19,0 millions d'EQTP. Depuis 2013, son rythme de progression ne cesse de s'accroître : + 283 000 EQTP (+ 1,5 %) en 2018 après + 251 000 EQTP (+ 1,4 %) en 2017 et + 138 000 (+ 0,8 %) en 2016. Les administrations publiques (État, collectivités locales, hôpitaux, etc.) mobilisent 22 % de l'emploi total en équivalent temps plein. Cela correspond en 2018 à 5,7 millions d'EQTP. Après trois années de hausse (2013-2015), les emplois publics diminuent depuis 2016 : - 19 900 EQTP en 2018 (- 0,3 %), après - 17 800 EQTP en 2017 (- 0,3 %) et - 8 300 EQTP en 2016 (- 0,1 %). Les ménages et les institutions sans but lucratif aux services des ménages — ces dernières incluant notamment la plupart des associations — emploient 1,7 million d'EQTP en 2018. Leurs effectifs sont en légère baisse depuis 2016 avec - 12 000 EQTP en 2018 (- 0,7 %), après - 2 900 EQTP en 2017 (- 0,2 %) et - 13 000 EQTP en 2016 (- 0,7 %). ■

## Définitions

**Emploi en comptabilité nationale** : tous les types d'emploi (salariés, non-salariés) sont comptabilisés et chaque personne compte pour un emploi dit « **en personne physique** », quel que soit son temps de travail et même s'il est très réduit. Si une personne a plusieurs emplois, elle est comptabilisée au titre de celui qui lui assure la rémunération la plus élevée. La notion d'**emploi intérieur** correspond à l'emploi généré par l'économie sur le territoire, en métropole et dans les départements d'Outre-mer (y compris Mayotte). Les estimations intègrent les non-résidents travaillant sur le territoire économique (frontaliers ou saisonniers venant en France), mais excluent les résidents travaillant à l'étranger.

Pour tenir compte de façon plus précise de la force de travail mobilisée par l'économie française, il faut recourir à la notion d'« **équivalent temps plein** », qui prend notamment en compte le temps partiel : deux personnes travaillant à mi-temps sont par exemple comptabilisées pour un seul équivalent temps plein. À l'inverse, la multiactivité et les corrections pour travail non déclaré tendent à relever les effectifs en équivalent temps plein. Au total, le nombre d'emplois en équivalent temps plein est inférieur à l'emploi comptabilisé en personnes physiques.

## 1. Emploi intérieur total : déclinaison par branche d'activité

en EQTP

		Évolution en moyenne annuelle (en %)							Effectifs en 2018	
		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	(en milliers)	(en % du total)
AZ	Agriculture	-1,3	-0,8	-0,8	-1,4	-1,2	-0,8	-0,5	789,7	3,0
DE	Énergie, eau, déchets	1,0	1,2	-0,4	0,6	-0,2	-0,9	0,2	299,4	1,1
C1	Industrie agroalimentaire	0,5	0,1	3,5	-3,1	1,6	0,5	0,4	608,1	2,3
C2	Cokéfaction et raffinage	0,5	-2,1	-3,7	-0,3	-1,9	-1,7	-1,3	8,5	0,0
C3	Biens d'équipement	-0,5	-2,5	0,4	-1,6	-1,9	-1,1	-0,1	302,4	1,1
C4	Matériels de transport	0,0	-1,1	-2,4	-2,4	-0,7	-0,4	-0,3	178,4	0,7
C5	Autres branches industrielles	-1,6	-1,8	-2,1	-1,3	-1,2	-1,2	0,0	1 391,7	5,3
FZ	Construction	-0,6	-0,9	-0,8	-2,4	-2,7	0,0	1,3	1 752,4	6,6
GZ	Commerce	0,7	-0,9	-1,0	1,3	-0,3	0,9	1,4	3 497,7	13,2
HZ	Transport	-0,6	-0,7	0,1	-0,3	1,0	0,5	1,1	1 330,2	5,0
IZ	Hébergement-restauration	1,3	0,6	0,9	0,4	2,1	3,1	2,7	1 126,2	4,3
JZ	Information-communication	2,1	0,7	-0,3	1,7	2,8	2,5	3,2	870,3	3,3
KZ	Services financiers	0,7	0,0	-0,1	0,4	-0,3	0,3	0,3	765,1	2,9
LZ	Services immobiliers	0,6	0,8	-3,1	-2,1	2,7	0,8	-0,7	345,9	1,3
MN	Services aux entreprises	0,5	1,2	1,7	1,1	3,5	4,5	3,4	4 115,3	15,6
OQ	Services principalement non marchands	0,0	0,9	1,2	1,1	0,1	0,0	-0,3	7 729,2	29,2
RU	Services aux ménages	-0,3	0,4	0,2	0,5	0,0	-0,3	-0,2	1 343,8	5,1
<b>Total</b>	<b>Ensemble</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,5</b>	<b>0,9</b>	<b>1,0</b>	<b>26 454,2</b>	<b>100,0</b>
<b>DE à C5</b>	<b>Industrie</b>	<b>-0,7</b>	<b>-1,1</b>	<b>-0,5</b>	<b>-1,6</b>	<b>-0,6</b>	<b>-0,7</b>	<b>0,1</b>	<b>2 788,4</b>	<b>10,5</b>
<b>C1 à C5</b>	<b>Industrie manufacturière</b>	<b>-0,9</b>	<b>-1,4</b>	<b>-0,5</b>	<b>-1,8</b>	<b>-0,6</b>	<b>-0,7</b>	<b>0,0</b>	<b>2 489,0</b>	<b>9,4</b>
<b>GZ à MN et RU</b>	<b>Tertiaire principalement marchand</b>	<b>0,5</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,8</b>	<b>1,4</b>	<b>2,0</b>	<b>1,9</b>	<b>13 394,5</b>	<b>50,6</b>
<b>OQ</b>	<b>Tertiaire principalement non marchand</b>	<b>0,0</b>	<b>0,9</b>	<b>1,2</b>	<b>1,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,3</b>	<b>7 729,2</b>	<b>29,2</b>
<b>DE à MN et RU</b>	<b>Branches marchandes non agricoles</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,7</b>	<b>1,4</b>	<b>1,6</b>	<b>17 935,3</b>	<b>67,8</b>

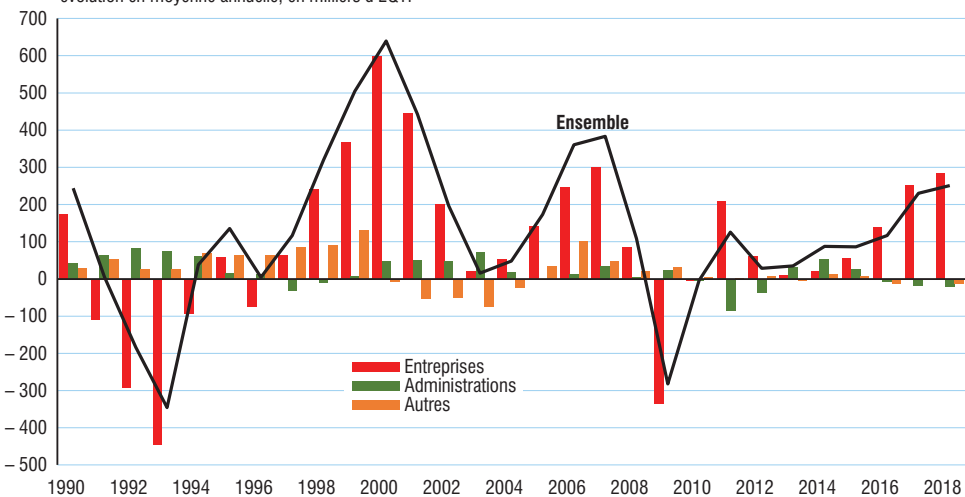
Lecture : en 2018, l'emploi des branches des services aux ménages (RU) baisse de 0,2 %, pour s'établir à 1 343 800 emplois en EQTP, ce qui représente 5,1 % de l'emploi total.

Champ : France, salariés et non-salariés en EQTP.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 2. Emploi intérieur total : déclinaison par secteur institutionnel

évolution en moyenne annuelle, en milliers d'EQTP



Lecture : en 2018, l'emploi intérieur de l'ensemble de l'économie française progresse de 251 300 emplois en EQTP et celui des administrations publiques diminue de 19 900 EQTP.

Champ : France, salariés et non-salariés en EQTP.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 2 Chômage

En 2018, le **taux de chômage au sens du Bureau international du travail** (BIT) s'établit en moyenne à 9,1 % de la population active en France (hors Mayotte). Après avoir atteint un point bas en 2008, le taux de chômage avait augmenté de 2,9 points entre 2008 et 2013 puis était resté relativement stable entre 2013 et 2015 (+ 0,1 point). La baisse amorcée en 2016 (- 0,3 point) se poursuit mais de façon plus modérée qu'en 2017 : - 0,3 point en 2018 après - 0,7 point.

En 2018, 2,7 millions de personnes sont au chômage au sens du BIT en France (hors Mayotte), dont 1,3 million de femmes et 1,4 million d'hommes. Par ailleurs, 1,6 million de personnes font partie du **halo autour du chômage** en 2018, soit autant qu'en 2017.

En 2018, le taux de chômage diminue quelle que soit la tranche d'âge de la population active. La baisse est la plus importante pour les jeunes : le taux de chômage des 15-24 ans diminue de 1,5 point entre 2017 et 2018 pour s'établir à 20,8 %. Après avoir fortement augmenté entre 2008 et 2012 (+ 5,3 points), le taux de chômage des jeunes s'était globalement stabilisé jusqu'en 2016 puis avait commencé à diminuer nettement en 2017 (- 2,3 points). Le niveau du taux de chômage des jeunes, beaucoup plus élevé que celui de leurs aînés, traduit en partie la spécificité des moins de 25 ans sur le marché du travail : un grand nombre d'entre eux

poursuivent des études sans travailler à côté, et ne sont donc pas comptabilisés dans la population active. Ainsi, la part des chômeurs dans la population totale des 15-24 ans est bien inférieure au taux de chômage des jeunes : elle s'établit à 7,8 % en 2018, après 8,2 % en 2017. Elle est proche de la part des chômeurs dans la population des 25-49 ans, qui atteint 7,5 % en 2018. Le taux de chômage des 25-49 ans s'établit à 8,5 % ; il diminue de nouveau (- 0,3 point en 2018, après - 0,5 point en 2017 et - 0,4 point en 2016), après avoir augmenté de 3,0 points entre 2008 et 2015. Enfin, le taux de chômage des 50 ans ou plus se replie plus légèrement (- 0,2 point) : il atteint 6,4 % en 2018, après 6,6 % en 2017 et 4,5 % en 2008.

Jusqu'aux années 2000, le taux de chômage des femmes était, historiquement, supérieur à celui des hommes. Entre 2008 et 2015, la hausse du taux de chômage a été plus importante pour les hommes (+ 3,8 points) que pour les femmes (+ 2,0 points), si bien que la situation s'est inversée, avec un taux de chômage plus élevé pour les hommes que pour les femmes à partir de 2013. Entre 2017 et 2018, la baisse du chômage est plus marquée pour les hommes (- 0,5 point) que pour les femmes (- 0,2 point), et leur taux de chômage redevient légèrement inférieur à celui des femmes (9,0 % contre 9,1 % en 2018), alors qu'il lui était supérieur depuis 2013. ■

### Définitions

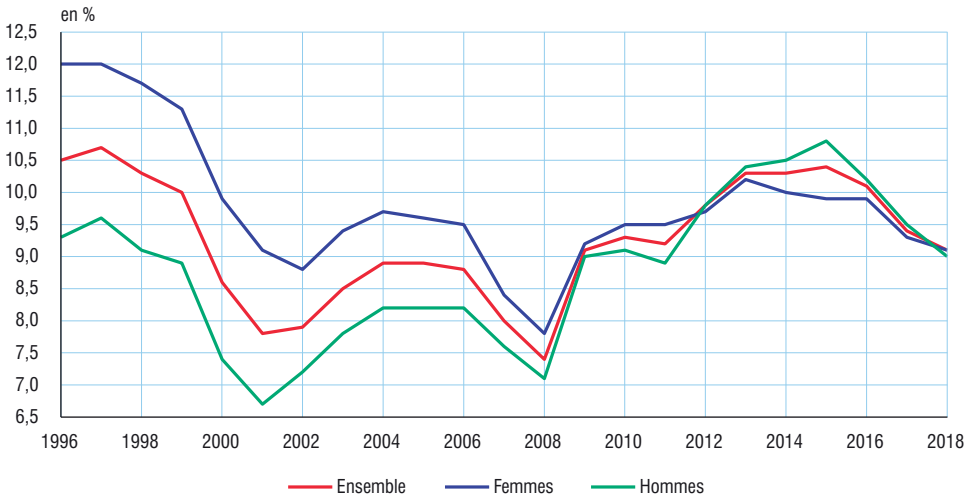
**Chômeur au sens du Bureau international du travail** (BIT) : personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui :

- n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence ;
- est disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

**Halo autour du chômage** : il est composé de personnes inactives au sens du BIT (et donc non comptabilisées dans le chômage), mais proches du marché du travail. Il s'agit des personnes qui recherchent un emploi mais qui ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour travailler ainsi que des personnes qui souhaitent travailler mais qui n'ont pas effectué de démarche active de recherche d'emploi dans le mois précédent, qu'elles soient disponibles ou non.

**Enquête Emploi en continu** : enquête auprès des ménages, qui porte sur les personnes de 15 ans ou plus vivant en France (hors Mayotte). Chaque trimestre, près de 60 000 logements répondent à l'enquête soit un peu plus de 100 000 personnes de 15 ans ou plus (sont exclues du champ de l'enquête les communautés : foyers, cités universitaires, hôpitaux, prisons). Cet échantillon est partiellement renouvelé chaque trimestre. La collecte a lieu en continu durant toutes les semaines de l'année. L'enquête Emploi est la seule source permettant de mesurer l'activité, l'emploi et le chômage selon les principes définis par le Bureau international du travail (BIT). Le taux de chômage est estimé avec une précision de +/- 0,3 point.

## 1. Taux de chômage au sens du Bureau international du travail



Note : le taux de chômage est le rapport du nombre de chômeurs sur la population active, elle-même composée des personnes qui ont un emploi ou sont au chômage.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

## 2. Chômage selon la définition du Bureau international du travail

en moyenne annuelle

	1999	2002	2005	2008	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Nombre de personnes au chômage (en milliers)</b>	<b>2 647</b>	<b>2 164</b>	<b>2 480</b>	<b>2 120</b>	<b>2 855</b>	<b>3 025</b>	<b>3 020</b>	<b>3 052</b>	<b>2 972</b>	<b>2 788</b>	<b>2 702</b>
Femmes	1 371	1 106	1 269	1 064	1 363	1 434	1 414	1 399	1 402	1 332	1 310
Hommes	1 276	1 058	1 211	1 056	1 492	1 591	1 606	1 653	1 571	1 456	1 392
<b>Taux de chômage<sup>1</sup> (en %)</b>											
<b>Ensemble</b>	<b>10,0</b>	<b>7,9</b>	<b>8,9</b>	<b>7,4</b>	<b>9,8</b>	<b>10,3</b>	<b>10,3</b>	<b>10,4</b>	<b>10,1</b>	<b>9,4</b>	<b>9,1</b>
De 15 à 24 ans	20,9	16,9	21,0	19,0	24,3	24,9	24,2	24,7	24,6	22,3	20,8
De 25 à 49 ans	9,3	7,4	8,2	6,7	9,1	9,6	9,7	9,7	9,3	8,8	8,5
50 ans ou plus	6,7	5,0	5,1	4,5	6,2	6,8	6,9	7,0	6,9	6,6	6,4
<b>Femmes</b>	<b>11,3</b>	<b>8,8</b>	<b>9,7</b>	<b>7,9</b>	<b>9,8</b>	<b>10,2</b>	<b>10,0</b>	<b>9,9</b>	<b>9,9</b>	<b>9,3</b>	<b>9,1</b>
De 15 à 24 ans	22,3	17,0	22,0	18,8	23,8	25,2	23,1	23,3	24,1	21,3	20,0
De 25 à 49 ans	10,9	8,6	9,3	7,5	9,4	9,6	9,6	9,6	9,4	9,2	8,9
50 ans ou plus	6,9	5,3	5,4	4,4	6,0	6,6	6,8	6,5	6,5	6,2	6,3
<b>Hommes</b>	<b>8,9</b>	<b>7,2</b>	<b>8,2</b>	<b>7,0</b>	<b>9,8</b>	<b>10,4</b>	<b>10,5</b>	<b>10,8</b>	<b>10,2</b>	<b>9,5</b>	<b>9,0</b>
De 15 à 24 ans	19,8	16,8	20,2	19,1	24,8	24,6	25,1	25,8	25,1	23,1	21,4
De 25 à 49 ans	7,8	6,4	7,3	5,9	8,8	9,6	9,8	9,9	9,2	8,4	8,1
50 ans ou plus	6,6	4,9	4,9	4,5	6,3	6,9	7,0	7,5	7,3	6,9	6,5

1. Le taux de chômage est le rapport du nombre de chômeurs sur la population active, elle-même composée des personnes qui ont un emploi ou sont au chômage. L'âge est celui atteint au moment de l'enquête.

Lecture : en moyenne en 2018, 2 702 000 personnes sont au chômage au sens du BIT en France hors Mayotte soit 9,1 % de la population active.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

### 3 Revenu et épargne des ménages

**E**n 2018, le revenu disponible brut (RDB) de l'ensemble des ménages augmente de 2,7 % en valeur, après + 2,2 % en 2017. Parallèlement, le prix de la dépense de consommation finale accélère (+ 1,5 % après + 0,8 % en 2017) si bien que le pouvoir d'achat du RDB ralentit légèrement (+ 1,2 % après + 1,4 %). Compte tenu de l'évolution de la population et de la composition des ménages, le pouvoir d'achat au niveau individuel (pouvoir d'achat par unité de consommation) progresse de 0,7 % après 0,8 % en 2017.

La progression du RDB de 2,7 % est principalement imputable aux revenus nets d'activité (contribution de + 2,8 points), ce qui est le cas depuis 2015. Pour la première fois depuis 2011, les revenus du patrimoine contribuent significativement à la hausse du RDB (+ 0,8 point), tout comme les prestations sociales en espèces (+ 0,8 point). Comme les années précédentes, mais de façon beaucoup plus marquée, les impôts courants (- 1,6 point) pèsent négativement sur le RDB.

Les salaires nets perçus par les ménages progressent, en valeur, plus vite qu'en 2017 (+ 4,7 % après + 3,0 % en 2017) en raison de la forte baisse des cotisations salariales (- 8,3 %). Ainsi, le salaire net par tête accélère fortement (+ 3,7 % après + 1,9 % en 2017) tandis que le salaire brut par tête ralentit légèrement (+ 1,8 % après + 2,0 %) et que l'emploi salarié progresse à un rythme proche de celui de 2017 (+ 1,0 % après + 1,1%). Le revenu mixte brut des entrepreneurs individuels fléchit en 2018 (- 0,3 %), mais la baisse des cotisations des indépendants (- 5,0 %) permet au revenu mixte net de progresser (+ 1,2 % après + 1,5 % en 2017).

Les prestations sociales en espèces reçues par les ménages progressent plus rapidement qu'en 2017 (+ 2,3 % contre + 1,5 % en 2017), mais elles sont globalement stables en termes réels. Les prestations vieillesse accélèrent (+ 2,7 % après + 1,7 % en 2017). Les prestations familiales sont stables et la progression des dépenses d'assurance maladie est contenue, l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) augmente de 2,3 % en 2018.

Les revenus du patrimoine accélèrent (+ 4,1 % après + 1,0 %) en raison principalement de la forte hausse des dividendes reçus par les ménages (+ 24,3 % après - 2,3 % en 2017), hausse qui peut s'expliquer en partie par la mise en place en 2018 du prélèvement forfaitaire unique. Les revenus tirés des loyers (réels et imputés) progressent au même rythme qu'en 2017 (+ 2,5 %), portés par la baisse de la consommation de services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim) sur les crédits immobiliers.

Les impôts courants sur le revenu et le patrimoine payés par les ménages accélèrent fortement (+ 9,6 % après + 2,4 %), essentiellement en raison de la bascule des cotisations salariales vers la CSG. En revanche, le remplacement de l'impôt de solidarité sur la fortune par l'impôt sur la fortune immobilière ainsi que la mise en place progressive du dégrèvement de taxe d'habitation ont joué à la baisse.

Alors que les ménages voient leur revenu disponible brut croître de 2,7 %, leurs dépenses de consommation finale augmentent de + 2,4 % en valeur. Après avoir atteint un point bas en 2017 (13,9 %), le taux d'épargne remonte à 14,2 % en 2018.

Après un fort rebond en 2017 (+ 8,2%) qui succédait à quatre années de baisse entre 2011 et 2015, l'investissement des ménages (essentiellement en logement) ralentit (+ 3,8 %), si bien que leur taux d'épargne financière progresse de + 0,2 point.

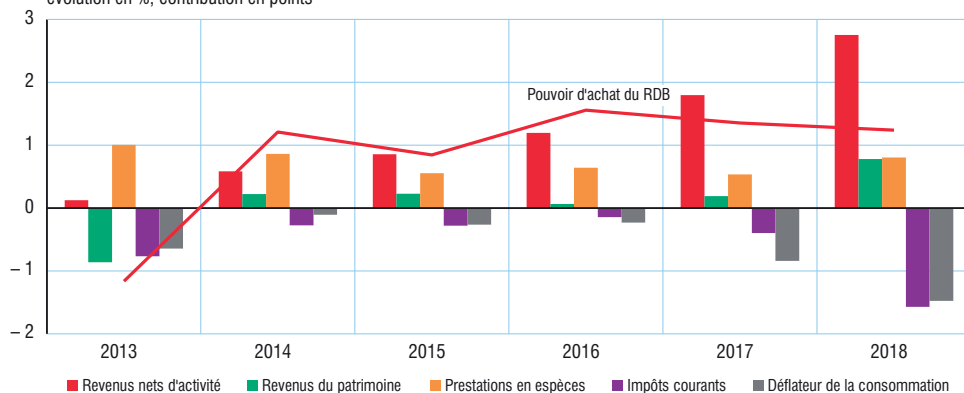
Le revenu disponible brut des ménages ne rend pas compte de l'ensemble des ressources dont ceux-ci disposent. En effet, au-delà de leurs dépenses de consommation, les ménages consomment également des biens et services dont le coût est pris en charge par la collectivité : éducation, santé, allocations logement, etc. Le **revenu disponible ajusté des ménages**, qui englobe ces dépenses, progresse en 2018 à un rythme inférieur au revenu disponible brut (+ 2,4 % contre + 2,7 %) après avoir été autant ou plus dynamique entre 2008 et 2017. Les transferts sociaux en nature augmentent en effet moins vite (+ 1,3 %) que le RDB, en raison notamment de la baisse des APL. ■

#### Définitions

**Revenu disponible ajusté des ménages** : il est égal au revenu disponible augmenté des transferts sociaux en nature, contreparties des consommations individualisables incluses dans les dépenses des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

## 1. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages

évolution en %, contribution en points



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 2. Revenu disponible brut des ménages

en %

	En milliards d'euros		Évolutions					
	2018	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Rémunération des salariés	1 251,9	2,3	1,6	1,6	1,5	1,9	3,0	2,8
Salaires et traitements bruts	918,4	2,0	1,3	1,2	1,7	2,2	3,1	2,9
Cotisations employeurs	333,5	3,0	2,3	2,7	0,9	1,1	2,5	2,6
Revenu mixte brut	121,3	0,6	-2,9	1,2	-0,4	-0,2	1,3	-0,3
Excédent brut d'exploitation	188,8	2,2	0,8	1,4	2,1	2,2	2,5	2,5
Revenus nets de la propriété	82,0	-1,1	-13,5	0,7	-0,8	-3,8	-2,4	8,3
dont consommation finale de Sifim	5,5	-24,4	-14,2	-12,6	25,4	-4,7	-2,3	-6,9
<b>Revenus primaires</b>	<b>1 644,1</b>	<b>1,9</b>	<b>0,2</b>	<b>1,5</b>	<b>1,3</b>	<b>1,5</b>	<b>2,5</b>	<b>2,8</b>
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	248,3	8,9	4,9	1,7	1,7	0,9	2,4	9,6
Cotisations	480,2	3,3	3,0	2,8	1,2	1,4	2,7	-0,8
dont cotisations salariales obligatoires	89,5	3,3	5,3	3,4	3,0	3,1	4,4	-11,3
Prestations sociales en espèces	504,9	3,8	2,9	2,4	1,5	1,8	1,5	2,3
Transferts divers nets reçus	0,8	-40,3	7,0	-21,8	-292,1	-49,1	-166,5	24,0
<b>Revenu disponible brut</b>	<b>1 421,2</b>	<b>1,0</b>	<b>-0,5</b>	<b>1,3</b>	<b>1,1</b>	<b>1,8</b>	<b>2,2</b>	<b>2,7</b>
Transferts sociaux en nature	409,0	2,2	2,1	2,4	1,6	1,6	2,4	1,3
<b>Revenu disponible brut ajusté</b>	<b>1 830,3</b>	<b>1,3</b>	<b>0,1</b>	<b>1,6</b>	<b>1,2</b>	<b>1,8</b>	<b>2,3</b>	<b>2,4</b>
Consommation effective des ménages	1 628,8	1,2	1,4	1,2	1,7	1,9	2,3	2,1
<b>Épargne brute</b>	<b>201,5</b>	<b>1,4</b>	<b>-9,5</b>	<b>4,1</b>	<b>-2,5</b>	<b>0,4</b>	<b>2,0</b>	<b>5,0</b>
Formation brute de capital fixe	136,3	-0,6	-1,0	-1,0	-1,0	3,0	8,2	3,8
Impôts en capital	14,4	4,6	5,8	8,1	18,7	1,4	14,8	0,4
Autres opérations	6,2	14,8	-19,1	-2,4	14,7	-1,5	2,9	-2,0
<b>Capacité de financement</b>	<b>57,0</b>	<b>5,2</b>	<b>-24,8</b>	<b>12,9</b>	<b>-6,9</b>	<b>-4,9</b>	<b>-13,1</b>	<b>8,4</b>

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 3. Principaux ratios

en %

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Rémunération nette / RDB - avant impôts	48,4	48,7	48,5	48,7	48,8	49,2	49,7
Excédent brut d'exploitation / RDB - avant impôts	11,2	11,3	11,3	11,4	11,4	11,4	11,3
Revenu mixte / RDB - avant impôts	8,2	7,9	7,9	7,8	7,6	7,6	7,3
Revenus de la propriété nets / RDB - avant impôts	6,2	5,3	5,3	5,2	4,9	4,7	4,9
Prestations sociales en espèces / RDB - avant impôts	29,6	30,4	30,7	30,9	30,9	30,7	30,2
Impôts sur le revenu / RDB avant impôts	13,4	14,0	14,1	14,2	14,0	14,1	14,9
Taux d'épargne (Épargne brute / RDB)	15,6	14,2	14,6	14,1	13,9	13,9	14,2
Taux d'épargne ajustée (Épargne brute / RDBA)	12,2	11,0	11,3	10,9	10,8	10,7	11,0
Taux d'épargne financière (Capacité de financement / RDB)	6,2	4,7	5,2	4,8	4,5	3,8	4,0

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.



## 4 Consommation des ménages

**E**n 2018, la dépense de consommation des ménages décélère : + 0,9 % en volume après + 1,4 % en 2017 et + 1,8 % en 2016. Toutefois, dans un contexte de forte accélération des prix (+ 1,5 % en 2018 après + 0,8 %), la dépense de consommation des ménages en valeur progresse à un rythme supérieur à celui de 2017 : + 2,4 % après + 2,2 %. La consommation effective des ménages, qui inclut les dépenses directement financées par la collectivité, ralentit également (+ 0,9 % en volume après + 1,4 % en 2017). Ce ralentissement s'observe surtout sur les biens non durables et semi-durables, qui se replient (respectivement - 0,8 % et - 0,7 %) : ils représentent respectivement 24,5 % et 5,7 % de la consommation effective des ménages.

Les dépenses en logement, hôtels cafés restaurants et en transports sont les principaux moteurs de la croissance de la consommation en 2018. Le logement est le premier contributeur à la croissance de la consommation des ménages en 2018, portée par la dynamique des loyers (+ 1,9 % en volume). La dépense des ménages en loyers réels s'accroît de 4,1 % en volume et son prix se replie de 0,1 % en 2018 en raison de la forte baisse des loyers dans le secteur HLM (- 1,5 %), qui s'explique par la mise en place du dispositif de réduction de loyer de solidarité (RLS) à l'été 2018 imposant au bailleur social d'effectuer une remise sur le loyer acquitté par le locataire en contrepartie de la baisse de l'APL. La dépense des ménages en loyers imputés est moins dynamique (+ 1,2 % en volume) et son prix s'accroît de 0,6 % en 2018. Les aides au logement (- 7,3 % en volume) sont affectées par la baisse des APL.

La dépense en hôtels, cafés et restaurants reste dynamique en 2018 (+ 4,3 % en volume après + 5,3 % en 2017), notamment grâce aux restaurants et aux services de restauration mobile. Pourtant, divers facteurs ont affecté

la restauration à table cette année : météo, grèves, coupe du monde de football (qui a profité à la restauration rapide) et mouvement des « gilets jaunes ». La coupe du monde de football encourage également la hausse des dépenses des ménages dans les services des débits de boissons (+ 9,1 % en volume en 2018).

Les dépenses de transports décélèrent nettement (+ 1,6 % en volume après + 3,6 % en 2017). En 2018, la croissance est principalement portée par la dépense des ménages en équipement automobile (+ 4,7 %) et en achat de véhicules en *leasing* (+ 8,7 % en volume, bien que tendanciellement en ralentissement). En revanche, les ventes de voitures neuves hors *leasing* baissent (- 4,8 % en volume), même si le passage à la norme antipollution WLTP en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018 a engendré une importante hausse des immatriculations durant l'été 2018.

À l'inverse, la consommation de boissons alcoolisées, de produits alimentaires et de tabac est en net repli en 2018. La dépense des ménages en tabac recule de 7,6 % en volume, du fait de la hausse des prix de 14,2 % en 2018 induite par les mesures fiscales qui ont augmenté le prix du paquet de tabac au 1<sup>er</sup> mars 2018 d'environ un euro, nouvelle étape vers le paquet à 10 euros à l'horizon 2020. La dépense des ménages en vins d'appellation d'origine contrôlée et de qualité supérieure se replie elle aussi fortement en 2018 (- 9,5 % en volume). En corollaire, la dépense de consommation en bières et en glaces a été très dynamique car portée par la bonne météo et la coupe du monde de football.

Dans une moindre mesure, les dépenses des ménages en habillement se replient elles aussi (- 2,6 % en volume après + 1,4 % en 2017). ■

## 1. Consommation des ménages par fonction

évolution en volume au prix de l'année précédente, en %

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Coefficients budgétaires <sup>1</sup>
Alimentation et boissons non alcoolisées	0,5	1,2	1,1	0,9	1,1	0,4	-0,7	10,0
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	-1,7	-2,3	-2,1	1,3	0,0	-0,8	-3,8	2,8
Articles d'habillement et chaussures	-2,2	-0,8	1,1	1,2	-0,5	1,4	-2,6	2,8
Logement, chauffage, éclairage	1,6	1,1	-1,2	1,1	1,4	0,7	1,4	20,0
<i>dont : loyers réels et imputés</i>	1,5	1,4	1,2	1,2	1,2	1,3	2,1	14,4
<i>chauffage, éclairage</i>	4,4	1,3	-11,6	2,0	3,5	-1,7	-1,7	3,2
Équipement du logement	-1,7	-1,7	0,3	2,0	2,2	2,1	0,3	3,6
Santé	2,2	1,7	1,7	2,0	2,0	-1,3	1,1	3,0
Transport	-4,0	-2,0	-0,5	2,3	4,0	3,6	1,6	10,7
<i>dont : achats de voitures neuves et d'occasion</i>	-10,5	-8,1	-2,1	5,5	7,8	4,5	0,5	2,5
<i>carburants, lubrifiants</i>	-1,6	-1,4	0,2	1,9	1,9	-0,3	0,0	2,5
Communications <sup>2</sup>	10,9	14,5	4,9	3,9	0,0	2,9	2,8	1,8
Loisirs et culture <sup>2</sup>	-1,4	-1,7	1,5	1,3	1,6	1,6	1,5	6,0
Éducation	2,2	3,5	1,8	2,9	1,0	6,9	-0,2	0,4
Hôtels, cafés et restaurants	-0,8	-1,2	1,6	0,8	2,0	5,3	4,3	5,7
Autres biens et services	0,2	1,8	1,7	1,7	-0,4	2,5	0,5	9,2
<i>dont assurances</i>	0,3	4,1	0,9	1,8	-0,9	3,7	-0,2	3,2
Correction territoriale <sup>3</sup>	31,7	-0,7	-19,9	2,3	-23,1	30,9	-1,5	-1,1
<b>Dépense de consommation des ménages</b>	<b>-0,5</b>	<b>0,5</b>	<b>0,8</b>	<b>1,5</b>	<b>1,8</b>	<b>1,4</b>	<b>0,9</b>	<b>74,9</b>
<b>Dépense de consommation des ISBLSM<sup>4</sup></b>	<b>0,7</b>	<b>1,0</b>	<b>2,6</b>	<b>2,0</b>	<b>1,6</b>	<b>1,5</b>	<b>1,3</b>	<b>3,0</b>
<b>Dépense de consommation individualisable des APU</b>	<b>1,7</b>	<b>1,5</b>	<b>2,1</b>	<b>1,3</b>	<b>1,9</b>	<b>1,6</b>	<b>0,8</b>	<b>22,1</b>
<i>dont : logement</i>	0,7	2,1	0,8	0,6	1,1	0,9	-6,8	0,9
<i>santé</i>	2,7	2,5	3,7	2,6	3,9	3,2	1,9	10,2
<i>éducation</i>	0,4	0,4	0,9	0,6	0,9	0,2	0,6	6,2
<b>Consommation effective des ménages</b>	<b>0,0</b>	<b>0,7</b>	<b>1,1</b>	<b>1,4</b>	<b>1,8</b>	<b>1,4</b>	<b>0,9</b>	<b>100,0</b>

1. Part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particulier dans la consommation effective totale.

2. Ces postes comprennent les principaux produits concernés par l'économie de l'information (ei).

3. La correction territoriale représente les dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents en France.

4. Les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) regroupent l'ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 2. Consommation effective des ménages par catégorie de produits classés selon leur durabilité

évolution en volume au prix de l'année précédente, en %

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Coefficients budgétaires <sup>1</sup>
Biens durables <sup>2</sup>	-3,8	-2,3	1,5	4,5	5,8	3,0	1,5	6,6
Biens semi-durables <sup>3</sup>	-2,2	-0,7	1,4	2,0	0,1	2,5	-0,7	5,7
Biens non durables	0,6	0,4	-0,8	1,4	1,5	0,0	-0,8	24,5
Services	0,5	1,3	1,8	1,1	1,7	1,7	1,6	63,3
<b>Ensemble</b>	<b>0,0</b>	<b>0,7</b>	<b>1,1</b>	<b>1,4</b>	<b>1,8</b>	<b>1,4</b>	<b>0,9</b>	<b>100,0</b>

1. Part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particulier dans la consommation totale.

2. Véhicules, meubles, équipement ménager ou de loisir.

3. Textile, habillement, autres biens semi-durables.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 5 Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne

Les comparaisons internationales de niveau de vie par habitant portent souvent sur le produit intérieur brut (PIB). Toutefois, le PIB mesurant l'ensemble des flux de revenus générés par l'activité économique sur le territoire d'un pays, il ne tient pas compte du fait qu'une partie de ces revenus peut être reversée à des agents résidant dans un autre pays (travailleurs frontaliers, ou bien détenteurs non résidents d'actions ou de titres de dettes émis par les entreprises ou les administrations du pays considéré). Le PIB par habitant ne constitue donc qu'un indicateur très imparfait du niveau de vie, et les comparaisons de niveau de vie entre pays gagnent à intégrer d'autres indicateurs comme la consommation effective des ménages par habitant. Cette dernière inclut les dépenses de consommation des ménages, mais aussi les dépenses dont les ménages bénéficient à titre individuel tout en étant prises en charge par la collectivité. Par ailleurs, pour rendre comparables entre pays les niveaux de PIB ou de consommation par habitant, il faut tenir compte des différences de niveaux de prix observés entre pays pour un même bien. Pour ce faire, les valeurs sont converties *via* des **parités de pouvoir d'achat** (PPA) entre pays en une unité monétaire fictive commune à tous les pays, le standard de pouvoir d'achat (SPA).

En 2017, le Luxembourg occupe de loin le premier rang avec un PIB par habitant exprimé en SPA 2,5 fois plus élevé que celui de l'Union européenne (UE) à 28 pays (y compris le Royaume-Uni), devant l'Irlande qui confirme sa deuxième place (1,8 fois). Vient ensuite un groupe géographiquement assez homogène comprenant les pays germaniques et scandinaves (hors Finlande), les Pays-Bas et la Belgique, dont le PIB par tête est supérieur de 17 % à 28 % à celui de l'UE. Avec un PIB par tête supérieur de 4 % à celui de l'UE, la France se situe derrière la Finlande et le Royaume-Uni (respectivement 9 % et 5 % au-dessus de la moyenne de l'UE), mais nettement devant l'Italie, Malte et l'Espagne (4 % à 8 % en dessous de la moyenne). La République tchèque vient en tête d'un groupe de pays comprenant Chypre, le Portugal et la Grèce ainsi que la

totalité des pays d'Europe centrale et orientale, qui ont tous un PIB par habitant inférieur d'au moins 11 % à la moyenne de l'UE ; la Bulgarie ferme la marche avec un PIB par tête à environ 50 % de la moyenne européenne.

Bien que nettement corrélée au PIB par habitant, la hiérarchie en termes de volume de consommation par habitant en diffère. La part dévolue à la consommation effective des ménages dans le PIB peut, en effet, varier d'un pays à l'autre (de 40 % en Irlande et au Luxembourg jusqu'à 78 % au Royaume-Uni, avec 70 % pour la France). Cette part est généralement plus faible quand une part importante des revenus est distribuée à l'extérieur : c'est le cas du Luxembourg, où les travailleurs frontaliers représentent environ la moitié de l'emploi, et de l'Irlande, qui compte une forte part d'entreprises dont les propriétaires sont étrangers. Les écarts de consommation par habitant entre pays sont de ce fait plus réduits que pour le PIB, mais demeurent importants : en 2017, le niveau de consommation par habitant était 2,4 fois plus élevé au Luxembourg qu'en Bulgarie, alors que le ratio entre ces deux pays est de 5,1 en termes de PIB par habitant. Occupant le dixième rang, la France fait partie d'un groupe de sept pays dont la consommation effective par tête est de 8 % à 14 % au-dessus de la moyenne de l'UE et qui compte en son sein les pays scandinaves, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Belgique. Pour la seule consommation alimentaire, la Lituanie, la Roumanie et le Luxembourg sont en tête. La France se situe au dixième rang, 4 % au-dessus de la moyenne.

Les indices de prix associés au PIB varient (par rapport à un indice moyen de l'UE à 100) de 49 pour la Bulgarie à 132 au Danemark. La France (110) a un niveau supérieur à la moyenne de l'UE. Sur le seul champ de la consommation effective des ménages, l'écart de prix entre la France et l'UE s'étend de -3 % pour la communication à +18 % pour l'ensemble « hôtels, cafés et restaurants ». Parmi les voisins de la France, si le Luxembourg, le Royaume-Uni et la Belgique ont un indice de niveau de prix supérieur à la France, c'est le contraire pour l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. ■

### Définitions

**Parités de pouvoir d'achat** (PPA) : taux qui permettent de convertir toutes les monnaies dans une monnaie commune, le standard de pouvoir d'achat (SPA), qui a le même pouvoir d'achat dans chaque pays. L'agrégat de référence est le PIB, mais les indices de volume par habitant peuvent être évalués pour tous les agrégats. Les indices de prix et de volume sont calculés par rapport à une base 100 qui représente la moyenne de l'Union européenne à 28.

# Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne 5

## 1. Comparaison des principaux agrégats au sein de l'Union européenne en 2017

indice 100 pour l'UE

	Indices de volume par habitant (en standard de pouvoir d'achat)			Indices de prix		
	Produit intérieur brut	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non alcoolisées	Produit intérieur brut	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non alcoolisées
Luxembourg	253	132	117	122	140	124
Irlande <sup>1</sup>	181	93	70	113	129	124
Danemark	128	114	100	132	139	132
Pays-Bas	128	111	106	112	115	101
Autriche	127	117	86	111	113	125
Allemagne	124	122	105	107	104	101
Suède	121	109	103	130	135	123
Belgique	117	112	111	111	112	113
Finlande	109	112	102	124	123	119
Royaume-Uni	105	114	95	112	118	94
<b>France</b>	<b>104</b>	<b>108</b>	<b>104</b>	<b>110</b>	<b>107</b>	<b>114</b>
Italie	96	98	112	99	102	111
Malte	96	78	71	82	82	111
Espagne	92	89	96	91	94	96
Rép. tchèque	89	82	86	67	62	83
Chypre	85	92	108	90	91	111
Slovénie	85	77	88	82	83	96
Estonie	79	73	98	76	74	94
Lituanie	78	88	125	64	60	81
Portugal	77	82	108	82	84	100
Slovaquie	76	76	83	68	65	92
Pologne	70	76	87	58	54	69
Hongrie	68	62	68	62	59	86
Grèce	67	76	97	83	83	107
Lettonie	67	68	78	70	68	94
Roumanie	63	68	122	51	48	66
Croatie	62	62	81	64	63	97
Bulgarie	49	54	59	49	45	76

1. Le produit intérieur brut aux prix du marché de l'Irlande a augmenté de 25 % en volume en 2015, essentiellement à la suite de la comptabilisation d'actifs immatériels.

Source : Eurostat, mise à jour au 8 mars 2019.

## 2. Indices de prix par fonction de consommation pour la France et les pays voisins en 2017

indice 100 pour l'UE

	Luxembourg	Royaume-Uni	Belgique	<b>France</b>	Allemagne	Italie	Espagne
<b>Consommation individuelle effective</b>	<b>140</b>	<b>118</b>	<b>112</b>	<b>107</b>	<b>104</b>	<b>102</b>	<b>94</b>
Alimentation et boissons non alcoolisées	124	94	113	<b>114</b>	101	111	96
Boissons alcoolisées et tabac	91	157	103	<b>109</b>	95	95	86
Vêtements et chaussures	107	88	113	<b>104</b>	105	104	93
Logement, eau, électricité, gaz	154	157	113	<b>114</b>	111	91	91
Ameublement, équipement ménager et entretien	116	101	105	<b>106</b>	102	105	100
Santé	152	124	112	<b>99</b>	102	122	113
Transports	93	104	105	<b>106</b>	106	101	87
Communication	115	108	139	<b>97</b>	101	109	137
Loisirs et culture	113	103	106	<b>109</b>	104	102	94
Éducation	328	131	144	<b>101</b>	115	96	91
Hôtels, cafés et restaurants	112	107	119	<b>118</b>	110	105	86
Autres biens et services	137	112	108	<b>104</b>	99	100	93

Source : Eurostat, mise à jour au 8 mars 2019.

## 6 Branches d'activité

**E**n 2018, la valeur ajoutée de l'ensemble des branches de l'économie progresse de 2,3 % en valeur après + 2,4 % en 2017. Elle est évaluée à 2 090,9 milliards d'euros. Corrigée de la hausse des prix, la valeur ajoutée augmente de 1,8 % en volume en 2018, après + 2,1 % en 2017.

Le ralentissement de la croissance en volume résulte du ralentissement de l'activité dans les branches de l'industrie manufacturière (+ 0,1 % en volume après + 1,3 % en 2017) et en particulier dans celles de l'industrie agroalimentaire (- 1,2 % après + 0,9 % en 2017) et des autres branches industrielles (+ 0,2 % après + 1,8 % en 2017. Les branches de fabrication de biens d'équipement (+ 0,5 % après + 1,7 % en 2017) enregistrent également un ralentissement de la croissance de leurs valeurs ajoutées.

De plus, l'activité de l'agriculture ralentit en 2018 après le rebond de 2017, contre-coup des récoltes historiquement mauvaises de 2016 (+ 3,4 % après + 9,1 % en 2017 et - 12,4 % en 2016).

En lien avec le moindre dynamisme de l'investissement des ménages (+ 1,9 % après + 2,5 % en 2017), l'activité ralentit également dans les branches de la construction dont la valeur ajoutée évolue de + 0,1 % en 2018 après une augmentation de 3,1 % en 2017. En revanche, la croissance de la valeur ajoutée de l'ensemble des activités tertiaires reste stable, que ce soit dans les branches du secteur tertiaire principalement marchand (+ 2,6 %) ou non marchand (+ 0,9 %). L'activité des services financiers est particulièrement dynamique (+ 6,2 % après - 0,4 % en 2017), tandis que les activités d'hébergement et de restauration, d'information et de communication, de commerce et de transport progressent moins en 2018 qu'en 2017.

En 2018, l'emploi est un peu plus dynamique en moyenne annuelle qu'en 2017. Exprimé en équivalent temps plein, l'emploi progresse de 1,0 %, après + 0,9 % en 2017. En revanche, en raison du ralentissement de la croissance de l'activité, la productivité apparente du travail ralentit (+ 0,8 % après + 1,2 % en 2017).

Cette tendance est particulièrement marquée dans la construction, où l'emploi progresse (+ 1,3 % après + 0,0 % en 2017) tandis que les gains de productivité apparente chutent en raison du ralentissement de son activité.

Le ralentissement de la productivité apparente du travail est également imputable à l'industrie, où la productivité apparente baisse (+ 0,0 % après + 1,5 % en 2017). La baisse est particulièrement marquée pour l'industrie agroalimentaire (+ 0,1 % après + 2,6 % en 2017) et pour les autres branches industrielles (+ 0,0 % après + 2,7 % en 2017).

Dans les branches agricoles, l'emploi continue de baisser mais plus modérément (- 0,5 % après - 0,8 % en 2017) et la productivité apparente progresse moins en 2018 (+ 3,9 %) qu'en 2017 (+ 10,0 %).

La productivité apparente du travail reste dynamique dans les services principalement non marchands (+ 1,2 % après + 0,9 %) et principalement marchands (+ 0,7 % après + 0,6 %). Les gains de productivité apparente augmentent fortement dans les services financiers (+ 5,9 % après - 0,7 %), dans les services immobiliers (+ 2,2 % après - 0,1 %). En revanche, ils ralentissent dans les branches de l'information-communication (+ 1,1 % après + 3,9 %), des transports (- 0,3 % après + 1,6 %) et du commerce (- 0,4 % après + 1,4 %). ■

## 1. Variations en volume de la valeur ajoutée selon la branche d'activité

		Variations en volume en moyenne annuelle (en %)				Niveaux 2018 en valeur	
		2015	2016	2017	2018	(en milliards d'euros)	(en % du total)
AZ	Agriculture	0,1	-12,4	9,1	3,4	38,2	1,8
DE	Énergie, eau, déchets	-0,7	-2,2	-1,4	0,2	51,8	2,5
C1	Industrie agroalimentaire	1,6	2,7	0,9	-1,2	41,7	2,0
C2	Cokéfaction et raffinage	8,6	8,4	-10,0	0,2	5,0	0,2
C3	Biens d'équipement	-2,2	-1,6	1,7	0,5	30,9	1,5
C4	Matériels de transport	-0,5	0,6	0,2	1,1	27,7	1,3
C5	Autres branches industrielles	1,2	0,7	1,8	0,2	123,1	5,9
FZ	Construction	-0,6	-1,0	3,1	0,1	117,4	5,6
GZ	Commerce	5,0	2,4	2,3	1,1	216,2	10,3
HZ	Transports	-3,0	1,7	2,1	0,8	94,0	4,5
IZ	Hébergement-restauration	-0,3	1,5	5,1	2,8	61,7	2,9
JZ	Information-communication	3,8	3,1	6,5	4,3	112,0	5,4
KZ	Services financiers	0,2	-0,3	-0,4	6,2	80,6	3,9
LZ	Services immobiliers	0,3	0,8	0,7	1,5	269,9	12,9
MN	Services aux entreprises	1,7	2,6	4,4	4,4	292,9	14,0
OQ	Services non marchands	0,3	1,1	0,9	0,9	467,5	22,4
RU	Services aux ménages	-1,1	0,1	1,0	0,7	60,4	2,9
<b>AZ à RU</b>	<b>Ensemble</b>	<b>0,9</b>	<b>1,0</b>	<b>2,1</b>	<b>1,8</b>	<b>2 090,9</b>	<b>100,0</b>
<b>DE à C5</b>	<b>Industrie</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>	<b>0,8</b>	<b>0,1</b>	<b>280,2</b>	<b>13,4</b>
<b>C1 à C5</b>	<b>Industrie manufacturière</b>	<b>0,7</b>	<b>0,9</b>	<b>1,3</b>	<b>0,1</b>	<b>228,4</b>	<b>10,9</b>
<b>GZ à MN et RU</b>	<b>Tertiaire principalement marchand</b>	<b>1,4</b>	<b>1,7</b>	<b>2,6</b>	<b>2,6</b>	<b>1 187,7</b>	<b>56,8</b>
<b>OQ</b>	<b>Tertiaire principalement non marchand</b>	<b>0,3</b>	<b>1,1</b>	<b>0,9</b>	<b>0,9</b>	<b>467,5</b>	<b>22,4</b>
<b>DE à MN et RU</b>	<b>Branches marchandes non agricoles</b>	<b>1,1</b>	<b>1,3</b>	<b>2,3</b>	<b>2,0</b>	<b>1 585,3</b>	<b>75,8</b>

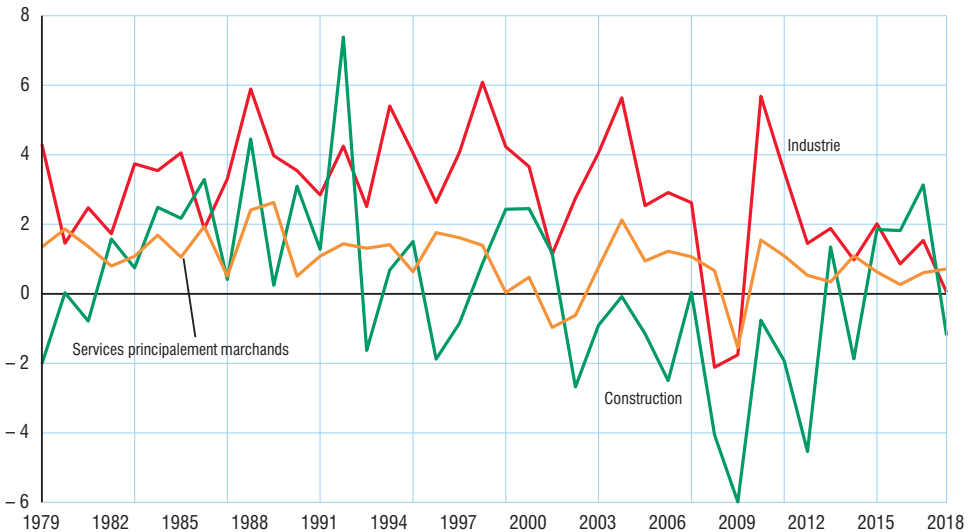
Lecture : en 2018, la valeur ajoutée en volume dans l'industrie agroalimentaire baisse de 1,2 % par rapport à 2017. Elle s'établit à 41,7 milliards d'euros en valeur, ce qui représente 2,0 % de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 2. Gains de productivité apparente de l'emploi par branche

évolutions annuelles de la valeur ajoutée par équivalent temps plein, salarié ou non, en %



Note : la productivité apparente est calculée comme le rapport de la valeur ajoutée en volume à l'emploi en équivalent temps plein, salariés ou non.

Lecture : en 2018, la productivité des branches des services principalement marchands augmente de 0,7 % par rapport à 2017.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 7 Investissement

**E**n 2018, l'investissement de l'ensemble de l'économie augmente de 4,3 % en valeur et de 2,8 % en volume, après + 5,9 % en valeur et + 4,7 % en volume en 2017. La croissance est portée principalement par les entreprises non financières.

L'investissement des entreprises non financières (ENF) ralentit légèrement en valeur (+ 5,0 % après + 5,2 % en 2017 et + 3,6 % en 2016) mais reste très dynamique. Cette croissance provient principalement de l'information et la communication dont l'investissement progresse de 8,4 % après avoir augmenté de 9,9 % en 2017. Ces dépenses représentent 23 % du total des dépenses d'investissement des entreprises non financières. L'investissement en construction contribue également fortement à la hausse de l'investissement depuis 2017 (+ 6,2 % en 2018 après + 6,7 % en 2017 et + 0,2 % en 2016), il représente 25 % de l'investissement total des entreprises non financières. Bien que moins dynamiques, les investissements dans l'industrie restent en augmentation (+ 2,8 % en 2018 après + 3,1 % en 2017). Les dépenses en véhicules automobiles accélèrent (+ 4,2 % après + 2,5 %). En 2018, le taux d'investissement des entreprises non financières progresse pour la cinquième année consécutive et atteint 22,5 %.

L'investissement des entreprises financières se replie en 2018 (- 2,3 % en valeur, après + 12,9 % en 2017) : la forte baisse de leurs investissements en construction (- 11,5 %

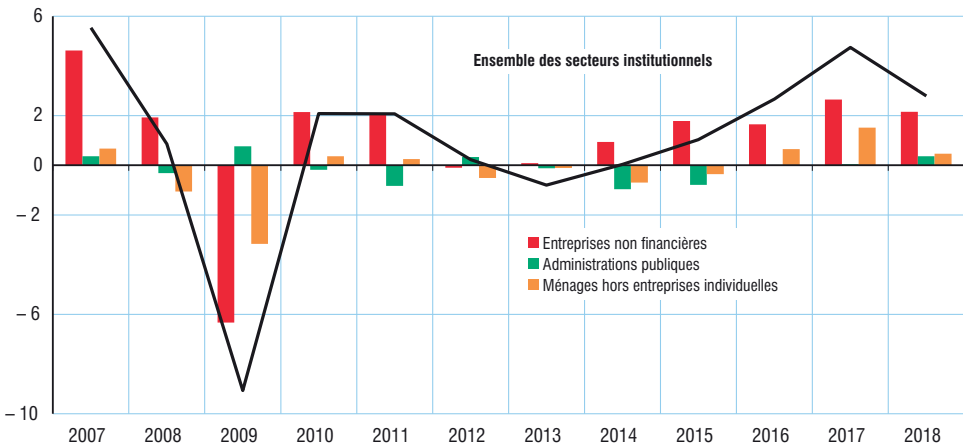
après + 12,4 %) n'est pas compensée par la hausse des investissements en programmation, conseil et autres activités informatiques (+ 9,0 %).

L'investissement des administrations publiques accélère en 2018 (+ 4,2 % en valeur, après + 2,2 % en 2017 et + 0,3 % en 2016). Cette progression est portée par la hausse des dépenses dans le génie civil (+ 5,8 % après + 11,8 % en 2017) et par l'accélération de celles en travaux de construction spécialisée (+ 4,7 % après + 3,8 %). Celles de matériels de transport renouent avec la croissance (+ 10,1 % après - 32,8 %). En revanche, les investissements en recherche et développement ralentissent (+ 1,0 % après + 2,8 %). Comme en 2017, la croissance des investissements en 2018 est principalement due aux administrations publiques locales (+ 8,6 % après 5,9 % en 2017, - 3,4 % en 2016 et - 9,6 % en 2015), celle des administrations centrales baissent légèrement (- 0,6 %).

Enfin, l'investissement des ménages ralentit mais reste dynamique après avoir fortement accéléré en 2017 : il augmente en valeur de 3,9 %, après + 8,8 % en 2017. Ceci est dû aux dépenses en construction (+ 3,4 % après + 7,2 %), ainsi qu'aux transactions immobilières (commissions d'agences, émoluments des notaires et droits de mutation à titre onéreux principalement), dans le neuf comme dans l'ancien (+ 5,3 % après + 16,4 % en 2017). ■

## 1. Contribution des secteurs institutionnels à l'évolution du volume d'investissement

évolution en %, contribution en points



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 2. Investissement des secteurs institutionnels en valeur

en %

	2018 (en milliards d'euros)	Évolution								
		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Entreprises non financières	303,5	4,8	6,1	1,1	0,6	1,9	3,1	3,6	5,2	5,0
Entreprises financières	23,2	-8,2	19,8	16,2	-18,2	20,0	8,5	8,5	12,9	-2,3
Administrations publiques	79,9	0,6	-1,6	3,6	-0,3	-5,5	-6,0	0,3	2,2	4,2
Ménages (hors entreprises individuelles)	126,4	3,5	4,4	-0,7	-0,5	-0,7	-1,1	3,1	8,8	3,9
ISBLSM	4,9	4,1	4,4	1,5	3,4	2,7	2,2	2,4	2,3	2,1
<b>Ensemble</b>	<b>537,9</b>	<b>3,2</b>	<b>4,6</b>	<b>1,6</b>	<b>-0,5</b>	<b>0,5</b>	<b>0,8</b>	<b>3,1</b>	<b>5,9</b>	<b>4,3</b>

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 3. Évolution de l'investissement par produit en volume au prix de l'année précédente

en %

	2018 (en milliards d'euros courant)	Évolution								
		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>1,2</b>	<b>0,0</b>	<b>-9,1</b>	<b>15,5</b>	<b>14,3</b>	<b>10,2</b>	<b>4,8</b>	<b>-9,3</b>	<b>-2,9</b>	<b>-0,5</b>
<b>Industrie manufacturière, industries extractives et autres</b>	<b>114,1</b>	<b>7,6</b>	<b>1,5</b>	<b>2,0</b>	<b>-3,2</b>	<b>2,1</b>	<b>4,3</b>	<b>6,1</b>	<b>1,1</b>	<b>2,0</b>
Équipements électriques, électron., informat., machines	40,2	4,1	10,2	2,7	-4,7	3,9	5,4	2,4	6,2	2,2
Matériels de transport	38,0	25,9	-9,1	2,3	-2,7	0,5	6,6	15,6	-2,7	3,1
Autres produits industriels	35,8	-3,0	2,8	1,0	-2,2	1,5	1,1	1,2	-0,3	0,7
<b>Construction</b>	<b>232,7</b>	<b>-2,4</b>	<b>1,0</b>	<b>-2,5</b>	<b>-0,4</b>	<b>-2,2</b>	<b>-2,4</b>	<b>0,0</b>	<b>5,0</b>	<b>1,5</b>
Génie civil	34,0	-4,3	-0,3	-3,0	2,3	-3,0	1,7	-5,7	5,4	0,2
Bâtiments <sup>1</sup> et travaux spécialisés	198,7	-2,1	1,2	-2,4	-0,9	-2,0	-3,2	1,0	4,9	1,7
<b>Services principalement marchands</b>	<b>190,0</b>	<b>5,8</b>	<b>4,3</b>	<b>3,1</b>	<b>0,1</b>	<b>1,9</b>	<b>3,8</b>	<b>4,0</b>	<b>6,9</b>	<b>4,9</b>
Information et communication	82,0	4,8	3,3	5,1	1,4	3,7	5,2	6,8	10,3	7,9
Activités immobilières	6,0	18,2	-6,3	-2,8	-0,3	-5,0	-5,4	16,5	14,0	2,2
Activités scient. et techn. ; services admin. et de soutien	99,7	6,4	5,7	2,0	-0,4	1,0	3,4	1,4	4,1	2,8
Autres activités de services	2,3	-9,0	0,6	9,2	-12,1	2,3	-3,9	3,6	2,8	1,9
<b>Ensemble</b>	<b>537,9</b>	<b>2,1</b>	<b>2,1</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,8</b>	<b>0,0</b>	<b>1,0</b>	<b>2,7</b>	<b>4,7</b>	<b>2,8</b>

1. Y compris la promotion immobilière.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.



## 8 Compétitivité et parts de marché

Le **taux de change effectif réel** de la France vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux s'est apprécié en 2018 (+ 2,4 % en moyenne annuelle, après - 0,1 % en 2017), comme le taux de change effectif nominal (+ 2,7 % en 2018 après + 0,8 % en 2017). La devise européenne s'est appréciée face au dollar (+ 4,6 % en moyenne annuelle), au yen (+ 3,0 %) et dans une moindre mesure au yuan (+ 2,4 %). Elle s'est également fortement appréciée par rapport à certaines autres monnaies émergentes telles que le rouble (+ 12,8 %) et la livre turque (+ 39,0 %). Malgré ces fortes évolutions, l'évolution du taux de change effectif de la France reste limitée compte tenu de l'importante proportion des échanges avec les partenaires de la zone euro dans le total des échanges français. L'appréciation de l'euro, observée au milieu de l'année 2017 (+ 6,9 % entre avril et août 2017), a entraîné un effet d'acquis important sur 2018.

Conséquence de l'appréciation de l'euro, en 2018, la **compétitivité-coût** de la France se dégrade. Mesurée par rapport à ses partenaires de l'OCDE et en incluant l'effet du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), la compétitivité-coût de la France recule en 2018, pour la troisième année consécutive (- 1,2 % en moyenne annuelle, après - 1,5 % en 2017 et - 0,5 % en 2016). Hors change, elle a toutefois progressé chaque année depuis 2014, ce qui traduit des coûts salariaux unitaires moins dynamiques en France qu'à l'étranger. Pour cette raison, entre 2008 et 2018, années où le taux de change effectif nominal est à peu près au même niveau, la compétitivité-coût progresse de 5,6 %.

Dans une moindre mesure, la **compétitivité-prix** baisse également en 2018 (- 0,4 % après + 0,9 %). Cette dégradation est liée à celle de la compétitivité-coût, mais est atténuée par la légère hausse de l'effort de marge relatif des entreprises exportatrices françaises (+ 0,8 %). Au total, de même que la compétitivité-coût, la compétitivité-prix a progressé nettement depuis 2008 (+ 6,9 %).

Après s'être dégradée depuis le début des années 1990, la **part de marché en valeur** de la France dans les exportations mondiales de biens et services s'est globalement stabilisée depuis 2012 à environ 3,5 %. En 2018,

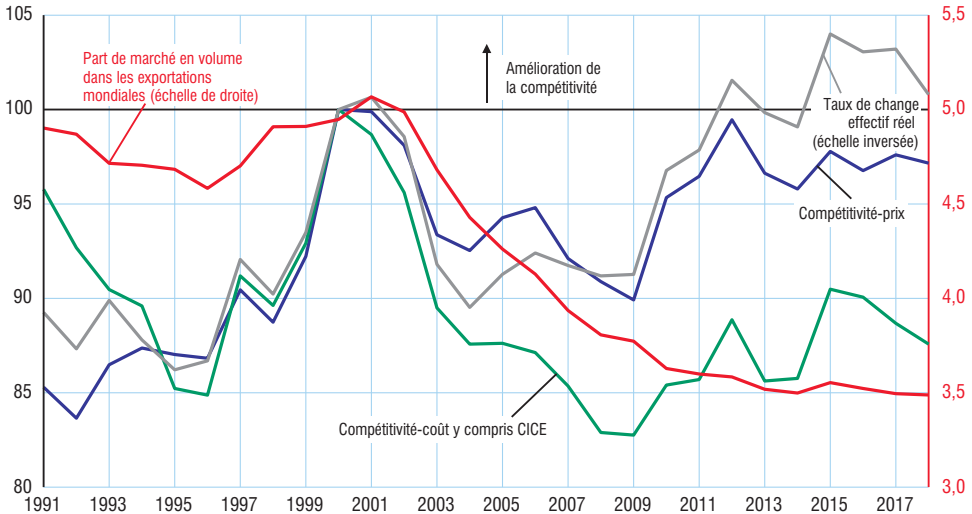
elle se maintient ainsi à 3,5 %, comme en 2017. L'évolution de la part de marché mondiale en valeur d'un pays reflète non seulement les fluctuations des volumes échangés, mais aussi les effets prix (variation relative des prix des marchandises échangées). Ce dernier effet est prépondérant à court terme en cas de fluctuation des différentes monnaies et d'évolution des prix mondiaux des marchandises. Avant que les effets compétitivité n'influent sur les volumes, la part de marché des pays dont la monnaie se déprécie diminue donc mécaniquement, de même que celle des pays qui exportent plutôt des biens dont le prix relatif baisse. Aussi, l'analyse de l'évolution des parts de marché en valeur doit s'accompagner de celle de l'évolution de la part de marché en volume.

Tout comme la part de marché en valeur, la **part de marché en volume** de la France est stable ces dernières années et s'établit à environ 3,5 % depuis 2013. En 2018, la part de marché en volume de la France s'est maintenue malgré la dégradation de la compétitivité due à l'appréciation du change. Elle reste bien inférieure au niveau moyen observé durant les années 1990. Ce recul sur longue période est commun à la plupart des grandes économies avancées et dû en grande partie à l'augmentation du poids des économies émergentes dans les échanges mondiaux. La Chine en particulier, entrée à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à la fin de l'année 2001, a enregistré une progression très rapide de ses échanges, devenant en 2009 le premier exportateur mondial de biens devant l'Allemagne. La France a en outre été exposée à la concurrence exercée par l'Allemagne, qui est parvenue à contrecarrer l'effet de l'intégration progressive des économies émergentes dans le commerce mondial. La stabilisation de la part de marché de la France ces dernières années peut s'expliquer par la fin de la montée en charge des économies émergentes dans le commerce mondial autour de 2012, par le redressement de sa compétitivité-coût, grâce notamment aux mesures de baisse du coût du travail (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi et pacte de responsabilité et de solidarité) et par de bonnes performances sectorielles dans certains domaines, l'aéronautique notamment. ■

## 1. Compétitivité, taux de change effectif réel et part de marché de la France

en moyenne annuelle, base 100 en 2000

en moyenne annuelle, en %



Note : la compétitivité-coût est calculée à partir des coûts salariaux unitaires (ratio entre les coûts salariaux et la valeur ajoutée en volume). Dans le cas de la France, les effets du CICE ont été intégrés dans le calcul des coûts salariaux.

Lecture : en 2018, la courbe bleue baisse, ce qui rend compte d'une appréciation de l'euro ; de même, la compétitivité-prix et la compétitivité-coût se dégradent en 2018.

Champ : France, ensemble de l'économie.

Sources : BCE ; direction générale du Trésor ; Insee, comptes nationaux ; OCDE.

La **compétitivité-prix à l'exportation** est égale au rapport du prix de référence étranger au prix à l'exportation français, exprimés en une monnaie commune. Le prix de référence étranger est une moyenne pondérée des prix à l'exportation de 23 partenaires commerciaux de la France dans l'OCDE. Les pondérations de ces 23 partenaires sont établies en fonction de l'intensité de la concurrence exercée par les exportateurs étrangers sur les marchés tiers pour une année de référence (2010). Selon la même méthode, on calcule également un indicateur de **compétitivité-coût**, qui compare les coûts salariaux unitaires de la France à ceux de ces 23 partenaires. Les 23 pays pris en compte pour le calcul des indicateurs de compétitivité-prix et de compétitivité-coût sont l'ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de l'Europe centrale (Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Slovénie et Estonie), du Luxembourg, de l'Islande, d'Israël et du Chili. L'indicateur de compétitivité-prix se rapporte à l'ensemble des biens et services exportés, celui des coûts à l'ensemble de l'économie.

L'**effort de marge à l'exportation** est le rapport de la compétitivité-prix et de la compétitivité-coût. Une situation dans laquelle la

compétitivité-coût se détériore tandis que la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression de leurs marges par les exportateurs français plus important que chez leurs concurrents étrangers.

Le **taux de change effectif nominal** (respectivement réel) de la France est calculé sur un périmètre plus large en raison d'une plus grande disponibilité des données : il agrège les parités nominales (respectivement déflatées par les prix à la consommation) des monnaies de 43 pays, selon le même principe de pondération.

La **compétitivité-prix** française s'améliore lorsque les prix à l'exportation français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune, que ce soit en raison d'une moindre inflation, d'une dépréciation du taux de change nominal, ou d'une combinaison de ces deux facteurs. Une situation où la compétitivité-coût se détériore et où la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression des marges plus important de la part des exportateurs français.

La **part de marché** de la France rapporte les exportations totales françaises de biens et services aux exportations mondiales de biens et services.

## 9 Relations avec le reste du monde

**E**n 2018, les échanges extérieurs de biens et services poursuivent leur progression marquée, notamment à l'exportation. En volume (mesuré aux prix de l'année précédente chaînés), les exportations françaises augmentent ainsi de 3,5 % (après 3,9 % en 2017), tandis que les importations, en hausse de 1,2 %, marquent le pas après la forte croissance de 2017 (+ 3,9 %). Cette progression s'inscrit dans une dynamique toujours favorable du commerce mondial en 2018 (+ 4,6 % en 2018 après + 5,8 % en 2017) et de la **demande mondiale adressée à la France** (+ 3,9 % en 2018 après + 5,5 %), malgré un léger fléchissement des échanges.

La croissance des exportations est un peu plus élevée en valeur (+ 4,3 % en 2018) qu'en volume, en raison de l'augmentation du prix des exportations (+ 0,8 %). Les prix à l'importation sont également orientés à la hausse en 2018 (+ 2,0 % après + 2,1 % en 2017), en lien avec la forte augmentation du prix des matières premières énergétiques. Au total, les importations augmentent de 3,3 % en valeur.

En raison d'une croissance plus forte des exportations que des importations, le **déficit extérieur des biens et services** se réduit de 6,1 Md€ en 2018 et atteint 18,2 Md€ en valeur. Cette réduction est notamment due à l'amélioration du solde des échanges de services, qui s'établit à 20,7 Md€ en 2018 (+ 8,1 Md€ par rapport à 2017). En revanche, le **déficit commercial** (qui porte uniquement sur les échanges de biens) se creuse de 2,0 Md€ pour atteindre - 38,9 Md€ (mesuré **FAB-FAB**). Le **taux de couverture** des

biens en valeur atteint 93,0 % et diminue de 0,1 point en 2018.

L'aggravation du déficit commercial en 2018 est en majeure partie imputable à la dégradation de la facture énergétique, le solde des produits des industries extractives se dégradant de 3,8 Md€ par rapport à 2017. En revanche, après une forte dégradation en 2017 (- 7,1 Md€), le solde des échanges extérieurs de biens manufacturés est quasi stable en 2018 (- 0,1 Md€) ; en particulier, le solde des échanges de matériels de transports (automobile, aéronautique, etc.) rebondit nettement et retrouve son niveau de 2016 (+ 27,3 Md€). Par ailleurs, le solde des échanges de produits agricoles rebondit après sa chute en 2017 et redevient excédentaire (+ 1,1 Md€).

Le solde des échanges de services hors tourisme progresse fortement en 2018 (+ 8,0 Md€ par rapport à 2017) et devient excédentaire, tiré notamment par la croissance des exportations de services aux entreprises (+ 6,1 Md€). Le solde des échanges de tourisme est stable en 2018 à + 17,1 Md€.

L'excédent des opérations de répartition se réduit (- 5,7 Md€ en 2018) après une très forte hausse en 2017 (+ 11,5 Md€). Cette dégradation est essentiellement liée au redressement de la contribution française au budget de l'Union européenne en 2018 (+ 4,3 Md€) en contrecoup de la baisse de 2017 (- 4,0 Md€). Le solde des autres transferts courants se dégrade également (- 1,5 Md€), en raison notamment des amendes versées par le secteur bancaire français aux États-Unis. Au total, le besoin de financement de la Nation diminue de 0,4 Md€ en 2018 et s'élève à 12,2 Md€. ■

### Définitions

**Demande mondiale adressée à la France** : mesure ce que serait l'évolution des exportations dans le cas où la France conserverait des parts de marchés constantes.

**Déficit extérieur des biens et services** : désigne, lorsqu'elle est négative, la différence entre les exportations et les importations de biens (FAB-FAB) et des services en valeur.

**Déficit commercial** : désigne, lorsqu'elle est négative, la différence entre les exportations et les importations de biens en valeur, mesuré FAB-FAB.

**FAB** (franco à bord) : désigne une marchandise dont la valeur à l'importation est mesurée au passage à la frontière du pays d'origine ce qui exclut les coûts de transport et d'assurance entre la frontière du pays d'origine et celle du pays importateur. Lorsque ces coûts sont inclus, les importations sont valorisées CAF (« coûts, assurance, fret »). Les exportations sont toujours mesurées FAB. La correction CAF-FAB pour les importations n'est disponible que globalement, et pas pour chaque poste pris isolément.

**Taux de couverture** : rapport entre les exportations et les importations FAB.

## 1. Décomposition par produits des échanges extérieurs de biens

CAF-FAB, en millions d'euros courants

	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche</b>					
Exportations	15 278	16 251	15 058	14 647	15 383
Importations	12 121	13 235	14 273	14 641	14 299
<b>Solde CAF-FAB</b>	<b>3 157</b>	<b>3 016</b>	<b>785</b>	<b>6</b>	<b>1 084</b>
<b>Produits des industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets</b>					
Exportations	10 926	9 809	7 859	10 565	12 022
Importations	49 080	37 816	30 222	38 553	43 793
<b>Solde CAF-FAB</b>	<b>-38 154</b>	<b>-28 007</b>	<b>-22 363</b>	<b>-27 988</b>	<b>-31 771</b>
<b>Produits des industries agroalimentaires</b>					
Exportations	43 880	45 286	45 309	48 256	48 382
Importations	37 765	38 710	39 633	42 069	42 489
<b>Solde CAF-FAB</b>	<b>6 115</b>	<b>6 576</b>	<b>5 676</b>	<b>6 187</b>	<b>5 893</b>
<b>Coke et pétrole raffiné</b>					
Exportations	16 023	12 286	9 850	11 724	13 772
Importations	29 239	21 066	16 830	20 106	24 221
<b>Solde CAF-FAB</b>	<b>-13 216</b>	<b>-8 780</b>	<b>-6 980</b>	<b>-8 382</b>	<b>-10 449</b>
<b>Biens d'équipement</b>					
Exportations	82 338	86 957	86 136	89 508	91 028
Importations	102 582	109 371	110 717	116 390	119 980
<b>Solde CAF-FAB</b>	<b>-20 244</b>	<b>-22 414</b>	<b>-24 581</b>	<b>-26 882</b>	<b>-28 952</b>
<b>Matériels de transport</b>					
Exportations	97 849	111 217	118 705	122 644	129 893
Importations	72 269	81 999	91 353	98 821	102 594
<b>Solde CAF-FAB</b>	<b>25 580</b>	<b>29 218</b>	<b>27 352</b>	<b>23 823</b>	<b>27 299</b>
<b>Autres produits industriels</b>					
Exportations	179 549	187 864	185 872	198 968	206 939
Importations	198 915	207 719	206 734	220 174	227 241
<b>Solde CAF-FAB</b>	<b>-19 366</b>	<b>-19 855</b>	<b>-20 862</b>	<b>-21 206</b>	<b>-20 302</b>
<b>Ensemble</b>					
Exportations	445 843	469 670	468 789	496 312	517 419
Importations CAF	501 971	509 916	509 762	550 754	574 617
Importations FAB	485 795	493 523	493 499	533 163	556 319
<b>Solde CAF-FAB</b>	<b>-56 128</b>	<b>-40 246</b>	<b>-40 973</b>	<b>-54 442</b>	<b>-57 198</b>
<b>Solde FAB-FAB</b>	<b>-39 952</b>	<b>-23 853</b>	<b>-24 710</b>	<b>-36 851</b>	<b>-38 900</b>
<b>Taux de couverture<sup>1</sup> (en %)</b>	<b>91,8</b>	<b>95,2</b>	<b>95,0</b>	<b>93,1</b>	<b>93,0</b>

1. Rapport des exportations aux importations FAB.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 2. Compte des relations avec le reste du monde

soldes, en millions d'euros courants

		2014	2015	2016	2017	2018
<b>Échanges de biens FAB</b>	(1)	<b>-39 952</b>	<b>-23 853</b>	<b>-24 710</b>	<b>-36 851</b>	<b>-38 900</b>
<b>Échanges de services hors tourisme</b>	(2)	<b>-1 113</b>	<b>-5 359</b>	<b>-1 692</b>	<b>-4 479</b>	<b>3 557</b>
Services commerciaux		-2 962	-3 320	-3 125	-2 800	-2 169
Transports		-11 014	-10 958	-12 359	-12 300	-12 591
Services d'information et de communication		-399	-52	-512	-1 477	-882
Assurance		949	1 101	1 842	1 117	1 987
Services financiers, y compris Sifim		5 533	5 725	7 374	6 647	6 723
Services aux entreprises		6 615	944	3 032	2 847	8 959
Services aux ménages et services de santé		165	1 201	2 056	1 487	1 530
<b>Tourisme</b>	(3)	<b>16 441</b>	<b>16 759</b>	<b>12 884</b>	<b>17 042</b>	<b>17 142</b>
<b>Solde des échanges extérieurs</b>	(1 + 2 + 3)	<b>-24 624</b>	<b>-12 453</b>	<b>-13 518</b>	<b>-24 288</b>	<b>-18 201</b>
<b>Opérations de répartition</b>	(4)	<b>-2 894</b>	<b>1 680</b>	<b>206</b>	<b>11 719</b>	<b>6 012</b>
Rémunération des salariés		17 510	19 447	19 624	19 971	20 065
Impôts sur la production et les importations		-2 056	-3 067	-3 618	-4 049	-4 579
Subventions		8 338	8 345	8 331	8 211	7 723
Intérêts		-10 015	-11 122	-8 865	-6 975	-7 170
Dividendes		28 800	35 012	24 273	28 122	28 621
Autres revenus de la propriété		4 017	-1 138	7 515	9 398	8 139
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine		2 993	3 655	3 441	3 971	4 616
Cotisations et prestations sociales		-9 342	-10 056	-9 497	-9 538	-9 391
Coopération internationale courante		-5 753	-5 340	-5 840	-5 865	-5 774
Ressources de l'UE		-19 240	-19 356	-20 358	-16 323	-20 593
Autres transferts courants		-17 076	-14 820	-14 987	-15 585	-17 122
Transferts en capital		-1 070	120	187	381	1 477
<b>Capacité de financement de la Nation</b>	<b>(1 + 2 + 3 + 4)</b>	<b>-27 518</b>	<b>-10 773</b>	<b>-13 312</b>	<b>-12 569</b>	<b>-12 189</b>

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 10 Compte financier de la balance des paiements

Le compte financier de la balance des paiements retrace tous les flux financiers entre la France et l'étranger, plus précisément entre les résidents et les non-résidents. Ces flux financiers recouvrent les investissements directs, les investissements de portefeuille, les « autres investissements », principalement sous la forme de dépôts et de prêts et emprunts, les flux liés aux instruments financiers dérivés et les acquisitions ou cessions d'avois de réserve. Ils équilibrent, aux erreurs et omissions près, le solde des transactions courantes. Ainsi, en 2018 comme les années précédentes depuis 2008, des entrées nettes de capitaux financent le solde déficitaire des transactions courantes. Par ailleurs, elles diminuent la position extérieure nette des résidents français qui mesure leur patrimoine financier net.

Au sein du compte financier, les investissements directs (prises de participation au moins égales à 10 % du capital, bénéfiques réinvestis et prêts entre sociétés affiliées) se soldent en 2018 par des investissements nets (c'est-à-dire des sorties nettes de capitaux) particulièrement élevés, de 55 milliards d'euros, après 10 milliards d'euros en 2017. Ces investissements nets portent sur les opérations en capital social, dont le solde net passe de 1 milliard d'euros en 2017 à 55 milliards d'euros en 2018. Les investissements français à l'étranger en capital social, marqués par plusieurs très grandes opérations de fusions transfrontières, s'inscrivent à 86 milliards d'euros, soit leur niveau le plus élevé depuis l'an 2000. Les opérations de prêts intra-groupes, qui relèvent elles aussi des investissements directs, se soldent à l'inverse par des entrées nettes de capitaux.

Après retraitement des prêts et emprunts entre sociétés sœurs appartenant à un même groupe international, les investissements français à l'étranger nets s'élèvent à 87 milliards d'euros (37 milliards d'euros en 2017) et les investissements étrangers en France nets à 32 milliards d'euros (après 26 milliards d'euros).

En 2018, les investissements de portefeuille nets s'établissent à - 5 milliards d'euros. Les achats nets de titres étrangers par les résidents s'élèvent à 19 milliards d'euros, en net recul par rapport à 2017 (54 milliards). Les acquisitions nettes de titres de dette à long terme (43 milliards d'euros), et dans une moindre mesure, de parts d'organismes de placement collectif (OPC), pour 13 milliards d'euros et de titres de dette à court terme pour 4 milliards d'euros sont en partie compensés par des désinvestissements sur les actions (- 42 milliards d'euros). Les acquisitions nettes de titres français par les non-résidents s'élèvent à 24 milliards d'euros : ils acquièrent des titres de dette à long terme pour 83 milliards d'euros ; en sens inverse, ils réduisent de 7 milliards d'euros leur détention d'actions françaises, de 10 milliards d'euros celle des parts d'OPC et de 41 milliards d'euros celle des titres de dette à court terme.

Par ailleurs, les opérations courantes de prêts et emprunts dites « autres investissements » se traduisent par des entrées nettes de capitaux, pour 62 milliards d'euros, après 60 milliards d'euros en 2017, le secteur bancaire français ayant notamment à nouveau été contributeur net en financements levés auprès de l'étranger, dans une proportion plus forte que les années précédentes. ■

# Compte financier de la balance des paiements 10

## 1. Compte financier de la balance des paiements

en milliards d'euros

	2016	2017	2018
<b>Investissements directs</b>	<b>37,7</b>	<b>10,2</b>	<b>55,2</b>
<b>Français à l'étranger<sup>1</sup></b>	<b>58,6</b>	<b>36,6</b>	<b>86,8</b>
Capital social	34,6	23,3	85,6
Réinvestissement des bénéfices	13,4	12,7	13,5
Prêts intragroupes et crédits commerciaux	10,6	0,7	- 12,3
<b>Étrangers en France<sup>1</sup></b>	<b>20,8</b>	<b>26,4</b>	<b>31,6</b>
Capital social	18,9	22,0	30,2
Réinvestissement des bénéfices	7,6	9,1	6,6
Prêts intragroupes et crédits commerciaux	- 5,6	- 4,6	- 5,2
<b>Investissements de portefeuille...</b>	<b>0,2</b>	<b>23,6</b>	<b>- 5,0</b>
<b>... des résidents sur titres émis par les non-résidents</b>	<b>36,4</b>	<b>53,6</b>	<b>19,2</b>
Actions	4,0	24,1	- 41,7
Titres d'OPC	11,9	27,3	13,3
Obligations et assimilés	25,3	- 19,1	43,3
Titres de créance à court terme	- 4,8	21,3	4,3
<i>dont titres publics</i>	- 14,6	- 28,0	28,7
<b>... des non-résidents sur titres émis par les résidents</b>	<b>36,3</b>	<b>30,0</b>	<b>24,2</b>
Actions	7,5	7,1	- 7,5
Titres d'OPC	21,0	21,5	- 10,3
Obligations et assimilés	4,3	- 4,5	83,0
Titres de créance à court terme	3,4	5,9	- 41,0
<i>dont titres publics</i>	- 9,6	- 16,3	- 13,8
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>- 15,9</b>	<b>- 1,2</b>	<b>- 25,9</b>
<b>Autres investissements</b>	<b>- 41,1</b>	<b>- 60,5</b>	<b>- 62,0</b>
<i>dont IFM<sup>2</sup></i>	- 27,8	- 13,6	- 47,0
<b>Avoirs de réserve</b>	<b>2,2</b>	<b>- 3,0</b>	<b>10,4</b>
<b>Compte financier</b>	<b>- 16,8</b>	<b>- 31,0</b>	<b>- 27,3</b>
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	<b>- 7,1</b>	<b>- 14,9</b>	<b>- 14,3</b>

1. Après compensation des prêts entrants et sortants entre sociétés sœurs appartenant à un même groupe.

2. IFM : institutions financières monétaires.

Note : convention de signe de la 6<sup>e</sup> édition du manuel de la balance des paiements. S'agissant des opérations en avoirs et en engagements du compte financier, un chiffre positif reflète une augmentation des avoirs ou des engagements, tandis qu'un chiffre négatif représente une diminution des avoirs ou des engagements. S'agissant du solde, un chiffre positif traduit une augmentation nette des avoirs des résidents ou une diminution de leurs engagements, un chiffre négatif traduit une diminution nette des avoirs des résidents ou bien une augmentation de leurs engagements.

Champ : France.

Source : Banque de France.

La balance des paiements est établie depuis 2014 suivant la nouvelle méthodologie internationale de la 6<sup>e</sup> édition du manuel de la balance des paiements du FMI. L'introduction de la nouvelle méthodologie s'est accompagnée d'une révision des séries à la suite de l'introduction de nouvelles collectes (notamment

sur les services) et d'une rétopolation jusqu'en 1999.

Le site internet de la Banque de France (<http://www.banque-france.fr>) met à disposition des notes et études détaillant la méthodologie de la balance des paiements ainsi que les principales séries statistiques, mises à jour chaque mois.

# 11 Sociétés non financières

**E**n 2018, l'activité des sociétés non financières ralentit mais reste dynamique. La production augmente en valeur de 3,9 % après + 4,6 % en 2017. Les consommations intermédiaires suivent la tendance de la production, et ralentissent en 2018 à + 4,6 % après + 5,5 % en 2017. Il en résulte une progression de 3,0 % de la valeur ajoutée en 2018 après + 3,3 % en 2017.

En revanche, la rémunération totale des salariés est plus dynamique qu'en 2017 : + 3,8 % en 2018 après + 3,5 %, sous l'effet d'une croissance toujours importante des salaires et traitements bruts (+ 3,7 % après + 3,6 % en 2017). Les cotisations sociales des employeurs accélèrent également (+ 4,2 % après + 3,1 %). L'emploi des sociétés non financières continue de progresser à un rythme proche de 2017 (+ 1,9 % après + 2,0 %). Le salaire moyen par tête augmente également (+ 1,8 % en 2018 après + 1,5 % en 2017).

Les impôts sur la production augmentent de 3,9 % dans la lignée du rebond amorcé en 2017 (+ 2,7 %), après une période de stagnation (- 0,1 % en 2016 et - 0,4 % en 2015). Cette hausse est en grande partie imputable à la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises en lien avec une activité économique dynamique. Les subventions poursuivent la hausse observée en 2017 (+ 5,9 % en 2018 après + 4,5 % en 2017) malgré la suppression des aides à l'embauche pour les PME et des contrats aidés. Ces baisses de subventions ont cependant été plus que compensées par le relèvement du taux appliqué aux salaires 2007 pour le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) de 6 % à 7 %.

L'**excédent brut d'exploitation** (EBE) progresse de 1,3 % après + 3,2 % en 2017 en cohérence avec le dynamisme un peu plus marqué des salaires que de la valeur ajoutée. Ainsi, le **taux de marge** recule légèrement

à 31,2 % après deux années consécutives à 31,7 %.

En 2018, le solde entre intérêts reçus et versés par les sociétés non financières s'améliore de 1,4 milliard d'euros. Cela est principalement dû à une baisse des intérêts versés par les sociétés non financières de 2,9 % par rapport à 2017. Cette tendance, déjà constatée les années précédentes, se confirme. Les intérêts reçus diminuent également mais dans une moindre mesure (- 0,9 %). Les dividendes nets versés affichent une forte progression de + 8,5 milliards d'euros due à une importante hausse des dividendes versés en 2018 (+ 5,8 %). Cela résulte probablement de la mise en place du prélèvement forfaitaire unique qui favorise la fiscalité des ménages sur les perceptions de dividendes. Au total, le solde des revenus de la propriété se dégrade de 7,7 milliards d'euros en 2018, après une forte amélioration en 2017 (+ 11,5 milliards d'euros).

L'épargne est toutefois soutenue par la baisse de 5,6 % de l'impôt sur les sociétés (calculé avant imputation des crédits d'impôt). Cette diminution de l'impôt acquitté par les entreprises s'explique par le contrecoup de la surtaxe exceptionnelle mise en place pour l'année 2017. Au total, l'épargne des sociétés non financières est quasi stable en 2018 (+ 0,3 %) après une hausse de 5,8 % en 2017.

En 2018, l'investissement des sociétés non financières conserve une croissance comparable à celle de 2017 (+ 5,1 % après + 5,3 %). Ainsi, conjugué à une épargne peu dynamique, le **taux d'autofinancement**, qui mesure la capacité des entreprises à financer elles-mêmes leurs projets et leur activité, diminue de 4,4 points de pourcentage. Il s'élève à 93,4 %. Le besoin de financement des entreprises s'établit à - 9,3 milliards d'euros soit une baisse de près de 12 milliards par rapport à 2017. ■

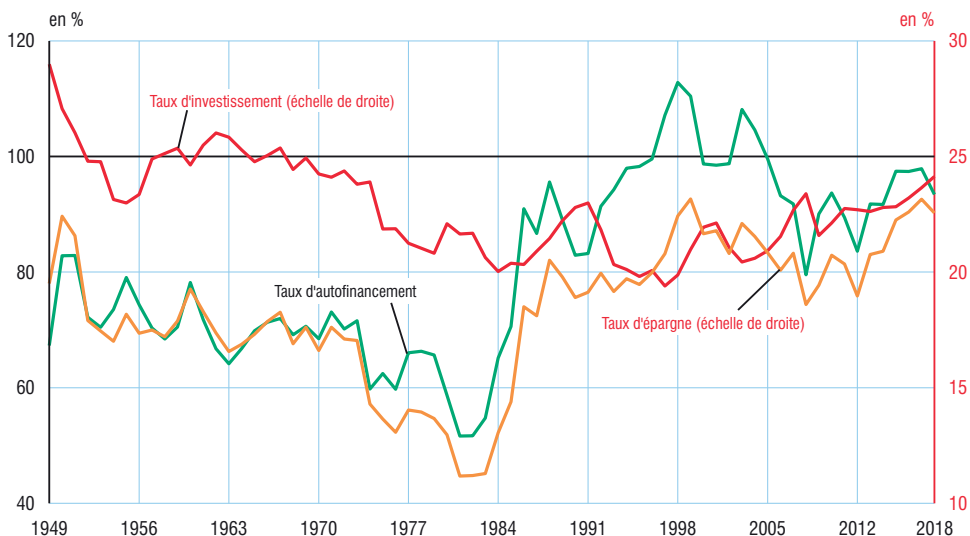
## Définitions

**Excédent brut d'exploitation** (EBE) : solde du compte d'exploitation. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés et des autres impôts sur la production, et augmentée des subventions d'exploitation.

**Taux de marge** : rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée.

**Taux d'autofinancement** : rapport de l'épargne brute à la formation brute de capital fixe.

## 1. Taux d'autofinancement des sociétés non financières



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 2. Principaux éléments du compte des sociétés non financières

	2018 (en milliards d'euros)	Évolution		
		2016/2015	2017/2016	2018/2017
Production	2 925,3	1,4	4,6	3,9
Consommations intermédiaires	1 708,6	1,1	5,5	4,6
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>1 216,7</b>	<b>1,9</b>	<b>3,3</b>	<b>3,0</b>
Rémunération des salariés	808,3	2,4	3,5	3,8
Impôts sur la production	63,9	-0,1	2,7	3,9
Subventions	-34,8	-0,9	4,5	5,9
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>379,3</b>	<b>1,0</b>	<b>3,2</b>	<b>1,3</b>
Revenus de la propriété versés	244,9	-2,2	-10,5	3,4
Revenus de la propriété reçus	206,7	-0,6	-7,3	0,2
Impôts courants sur le revenu	45,0	5,3	17,4	-5,6
<b>Épargne brute</b>	<b>274,4</b>	<b>3,5</b>	<b>5,8</b>	<b>0,3</b>
Formation brute de capital fixe	293,6	3,6	5,3	5,1
Variation de stocks	13,3	///	///	///
<b>Capacité (+) ou besoin (-) de financement</b>	<b>-9,3</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>///</b>

Note : la variation des stocks correspond à la valeur des entrées en stocks diminuée de la valeur des sorties de stocks et des pertes courantes sur stocks.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 3. Principaux ratios des sociétés non financières

	2015	2016	2017	2018
Taux de valeur ajoutée	42,3	42,5	42,0	41,6
<b>Partage de la valeur ajoutée (VA)</b>				
Rémunération des salariés / VA	65,5	65,8	65,9	66,4
Taux de marge	32,0	31,7	31,7	31,2
<b>Poids en % de la VA</b>				
des intérêts versés	6,0	5,7	5,4	5,1
des dividendes versés (nets)	1,8	2,6	1,6	2,2
des impôts courants sur le revenu	3,4	3,5	4,0	3,7
de l'épargne brute	22,2	22,6	23,1	22,6
<b>Taux d'investissement</b>	<b>22,8</b>	<b>23,2</b>	<b>23,7</b>	<b>24,1</b>
<b>Taux d'autofinancement</b>	<b>97,5</b>	<b>97,4</b>	<b>97,9</b>	<b>93,4</b>

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.



## 12 Prélèvements obligatoires

**E**n 2018, le taux de prélèvements obligatoires baisse à 45,0 % (- 0,2 point par rapport à 2017) principalement sous l'effet des mesures nouvelles qui contribuent à hauteur de - 9,7 milliards d'euros à leur diminution. En revanche, les prélèvements obligatoires progressent spontanément (+ 3,0 %) plus rapidement que le PIB en valeur (+ 2,5 %), en lien avec une conjoncture macroéconomique favorable aux finances publiques, avec notamment une masse salariale dynamique et un bénéfice fiscal des entreprises en forte hausse, conduisant à un 5<sup>e</sup> acompte d'impôt sur les sociétés (IS) particulièrement élevé.

L'évolution globale du taux de prélèvements obligatoires recouvre des tendances différentes selon les sous-secteurs des administrations publiques.

Le taux de prélèvements obligatoires de l'État atteint 13,7 % du PIB, en baisse de 0,4 point par rapport à 2017. La forte croissance spontanée des prélèvements obligatoires de l'État (+ 4,1 %), portée par l'IS, la TVA et l'impôt sur le revenu (IR), est plus que compensée par l'impact des mesures nouvelles (- 15,4 milliards d'euros). L'État porte l'essentiel des mesures de baisse des prélèvements obligatoires, remplacement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), instauration du prélèvement forfaitaire unique (PFU), première étape du dégrèvement de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages, ainsi que la baisse de l'impôt sur les sociétés

et de la montée en charge du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Par ailleurs, l'État transfère une partie de la TVA aux régions en compensation de la suppression de leur dotation globale.

Le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques locales est en hausse de 0,2 point par rapport à 2017, à 6,4 % du PIB. Cette hausse s'explique par la contribution des mesures de périmètre, notamment le transfert de TVA aux régions en contrepartie d'une suppression de leur dotation globale de fonctionnement, alors que l'évolution spontanée des prélèvements obligatoires (+ 2,2 %) est en recul par rapport à 2017 en raison du retour à la normale de la croissance du produit des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), après une année 2017 particulièrement dynamique.

Le taux de prélèvements obligatoires des administrations de sécurité sociale est en légère hausse de 0,1 point par rapport à 2017, à 24,1 % du PIB. La hausse des prélèvements obligatoires du fait des mesures nouvelles (+ 3,2 milliards d'euros) s'accompagne d'un léger fléchissement de l'évolution spontanée des prélèvements obligatoires (+ 2,5 %), en recul par rapport à 2017 du fait d'une évolution spontanée négative de la fiscalité du tabac et d'un léger ralentissement de la masse salariale.

Par ailleurs, le taux de prélèvements obligatoires à destination des institutions de l'Union européenne est stable, à 0,2 % du PIB. ■

### Impact sur 2018 de l'invalidation de la taxe à 3 % par le Conseil constitutionnel

Le vendredi 6 octobre 2017, le Conseil constitutionnel a totalement invalidé la taxe à 3 % sur les dividendes qui avait été instaurée en 2012. Cette décision a eu un impact important sur l'évolution des recettes et des dépenses de l'État entre 2017 et 2018.

Tout d'abord, un montant de 4,2 Md€ y compris intérêts moratoires a été restitué aux entreprises en 2018, contre 5,3 Md€ en 2017, soit une baisse des dépenses de 1,1 Md€.

Une contribution exceptionnelle et une contribution additionnelle à cette contribution exceptionnelle à l'impôt sur les sociétés avaient été mises en place par le Gouvernement en 2017. La non reconduction de ces contributions en 2018 a un impact négatif sur les recouvrements d'impôt sur les sociétés 2018 de 4,8 Md€.

Enfin, la taxe à 3 % a été supprimée par la loi de finances pour 2018, ce qui représente une perte de recettes de 1,7 Md€ entre 2017 et 2018.

### Définitions

**Prélèvements obligatoires** : impôts et cotisations sociales effectives perçues par les administrations publiques et les institutions européennes. Les impôts sont comptabilisés nets des crédits d'impôts dans la limite, pour chaque contribuable, des montants d'impôt dû.

# Prélèvements obligatoires 12

## 1. Prélèvements obligatoires des administrations publiques

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Impôts et cotisations sociales effectives après transferts<sup>1,2</sup> (en milliards d'euros)</b>						
Administrations publiques centrales	315,6	310,2	313,8	318,8	338,9	334,6
<i>dont État</i>	298,6	292,5	294,2	305,6	324,7	322,8
Administrations publiques locales	124,9	127,9	133,1	137,8	142,8	150,8
Administrations de sécurité sociale	507,9	522,1	528,4	534,4	551,1	568,1
<i>dont cotisations sociales</i>	345,4	354,6	358,4	363,1	376,2	368,6
Institutions de l'Union européenne	2,1	2,1	3,1	3,6	4,0	4,6
<b>Ensemble</b>	<b>950,5</b>	<b>962,2</b>	<b>978,4</b>	<b>994,7</b>	<b>1 036,9</b>	<b>1 058,0</b>
<b>Impôts et cotisations sociales effectives après transferts<sup>1,2</sup> (en % du PIB)</b>						
Administrations publiques centrales	14,9	14,4	14,3	14,3	14,8	14,2
<i>dont État</i>	14,1	13,6	13,4	13,7	14,1	13,7
Administrations publiques locales	5,9	6,0	6,1	6,2	6,2	6,4
Administrations de sécurité sociale	24,0	24,3	24,0	24,0	24,0	24,1
<i>dont cotisations sociales</i>	16,3	16,5	16,3	16,3	16,4	15,7
Institutions de l'Union européenne	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
<b>Ensemble</b>	<b>44,9</b>	<b>44,8</b>	<b>44,5</b>	<b>44,6</b>	<b>45,2</b>	<b>45,0</b>

1. Les prélèvements obligatoires sont calculés nets des crédits d'impôts.

2. Les transferts comportent, d'une part, les transferts de recettes fiscales entre administrations publiques (par exemple de l'État aux collectivités locales) et, d'autre part, les impôts et cotisations dus non recouvrables. En comptabilité nationale, les impôts et cotisations sont enregistrés pour leur montant dû et l'écart avec le montant effectivement payé est compté en transfert en capital. Dans ce tableau, les prélèvements obligatoires sont calculés nets des impôts et cotisations non recouvrables.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 2. Comparaison internationale de 2000 à 2017

en % du PIB

	2000			2015			2017		
	Taux de PO <sup>1</sup>	Impôts	Cotisations sociales	Taux de PO <sup>1</sup>	Impôts	Cotisations sociales	Taux de PO <sup>1</sup>	Impôts	Cotisations sociales
<b>France</b>	<b>43,4</b>	<b>27,8</b>	<b>15,6</b>	<b>45,3</b>	<b>28,6</b>	<b>16,7</b>	<b>46,2</b>	<b>29,4</b>	<b>16,8</b>
Allemagne	36,2	22,1	14,1	37,0	23,1	13,9	37,5	23,3	14,2
Royaume-Uni	32,9	27,4	5,5	32,2	26,2	6,0	33,3	26,9	6,4
Suède	49,0	36,1	12,9	43,1	33,5	9,6	44,0	34,3	9,7
États-Unis	28,2	21,6	6,6	26,2	20,0	6,2	27,1	20,8	6,3
Japon	25,8	16,7	9,1	30,6	18,5	12,1	...	...	...

1. PO : prélèvements obligatoires.

Note : le périmètre des recettes fiscales retenu par l'OCDE diffère légèrement de celui retenu par la France. Ainsi, contrairement à la France, l'OCDE comptabilise par exemple en prélèvements obligatoires la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Les chiffres présentés sont donc différents de ceux de la figure 1.

Source : OCDE.

## 13 Besoin de financement des administrations publiques

En 2018, le déficit public s'établit à 59,5 milliards d'euros. Il atteint 2,5 % du produit intérieur brut (PIB), de nouveau en recul après 2,8 % en 2017 et 3,5 % en 2016. Au total, le solde s'améliore de 4,1 Md€ par rapport à 2017.

La détérioration du solde de l'État (- 3,8 Md€) s'explique par un ralentissement des recettes (+ 1,0 % après + 5,3 % en 2017) malgré une croissance contenue des dépenses (+ 1,6 % après + 2,9 %). Les dépenses sont notamment portées par une reprise de la contribution au budget de l'Union européenne (+ 4,3 Md€) après une exécution moindre en 2017 et par une hausse des subventions au titre des crédits d'impôt (+ 3,8 Md€ au titre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et + 2,7 Md€ lié à la généralisation aux inactifs du crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile), compensée en partie par le contre-coup de la recapitalisation d'Areva en 2017 (- 4,5 Md€) et de moindres remboursements au titre du contentieux sur la taxe à 3 % sur les dividendes (- 1,0 Md€). L'augmentation des recettes s'explique notamment par une hausse de la TVA (+ 5,0 Md€), des impôts sur le revenu des personnes physiques (+ 2,6 Md€ dont 1,6 Md€ au titre de la conversion de la réduction d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile en crédit d'impôt) et des taxes de consommation sur les produits énergétiques (+ 2,6 Md€) qui ont été en partie compensées par des baisses de prélèvements obligatoires : les impôts sur le patrimoine baissent de 3,4 Md€ sous l'effet du remplacement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) et les transferts de recettes fiscales au profit des collectivités locales de 3,0 Md€, afin de compenser la réduction de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages.

Le solde des organismes divers d'administration centrale (Odac) est déficitaire à - 2,7 Md€ après - 4,4 Md€ en 2017. Cette amélioration du déficit (+ 1,7 Md€) est due à une diminution des dépenses (- 3,3 % soit - 2,7 Md€), plus marquée que celle des recettes (- 1,3 %, soit - 1,0 Md€). Les dépenses et les recettes sont affectées par une baisse liée à la suppression du Fonds de solidarité (FDS) désormais pris en charge par

l'État. Les recettes sont néanmoins soutenues par les transferts initiaux de l'État dans le cadre du 3<sup>e</sup> programme d'investissements d'avenir (+ 0,9 Md€). Concernant le solde des administrations publiques locales (Apul), l'amélioration de + 0,7 Md€, avec un excédent de 2,3 Md€ (après 1,6 Md€ en 2017), s'explique par un dynamisme des recettes (+ 2,6 %) supérieur à celui des dépenses (+ 2,4 %). Les dépenses sont portées par un investissement soutenu (+ 8,6 % après + 5,9 % en 2017) et, à l'inverse, les rémunérations ralentissent fortement (+ 0,7 % après + 2,3 % en 2017), en l'absence de revalorisation du point d'indice de la fonction publique. Du côté des recettes fiscales, le dynamisme s'explique notamment par la mise en place d'un transfert de TVA aux régions en contrepartie de la suppression de leur dotation globale de fonctionnement. Par ailleurs, les droits de mutation à titre onéreux augmentent de 0,7 Md€ et les taxes foncières sur les propriétés bâties de 1,0 Md€.

En 2018, l'excédent des administrations de sécurité sociale (Asso) est en augmentation de 5,5 Md€ et s'établit à 10,8 Md€ (après 5,3 Md€ en 2017). La situation des Asso est ainsi excédentaire pour la deuxième année consécutive, sous l'effet de dépenses maîtrisées et de recettes qui restent dynamiques. L'évolution des recettes (+ 2,8 % après + 3,3 % en 2017) s'explique en grande partie par une progression des prélèvements obligatoires (+ 3,1 % comme en 2017), portée par la masse salariale privée qui reste dynamique (+ 3,5 % après + 3,6 % en 2017). Les dépenses des Asso ralentissent légèrement en 2018 (+ 1,9 % après + 2,0 % en 2017) malgré des prestations sociales plus dynamiques (+ 2,2 % après + 1,7 %) en lien avec une accélération des prestations vieillesse (+ 2,7 % après + 1,7 % en 2017). Ce ralentissement s'explique donc principalement par la faible dynamique des dépenses de rémunération des salariés, mais aussi par le fait que les dépenses hors prestations avaient eu, en 2017, une croissance soutenue notamment par le transfert aux Asso des dépenses de fonctionnement des établissements et services d'aide par le travail (environ 1,5 Md€). ■

### Les principales révisions intervenues sur le compte des APU en 2016 et 2017

À l'occasion de la publication du compte provisoire 2018, les comptes annuels définitif 2016 et semi-définitif 2017 comportent des révisions par rapport aux comptes semi-définitif 2016 et semi-définitif avancé 2017 publiés en septembre 2018.

Dans le compte définitif 2016, le déficit des administrations publiques est inchangé à 3,5 % du PIB.

Dans le compte semi-définitif 2017, le déficit est révisé en hausse et s'établit à 2,8 % du PIB, contre 2,7 % dans le compte semi-définitif avancé. Le déficit est ainsi dégradé de 2,2 Md€ en lien avec un besoin de financement accru des Odac (+ 1,3 Md€) et des Asso (+ 1,0 Md€).

# Besoin de financement des administrations publiques 13

## 1. Chiffres clés des administrations publiques

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Solde public (en % du PIB)<sup>1</sup></b>	- 4,1	- 3,9	- 3,6	- 3,5	- 2,8	- 2,5
<b>Capacité (+) ou besoin (-) de financement (en milliards d'euros)<sup>1</sup></b>	- 86,5	- 83,9	- 79,7	- 79,1	- 63,6	- 59,5
État	- 70,2	- 74,3	- 73,3	- 73,8	- 66,1	- 69,9
Organismes divers d'administration centrale	1,3	2,6	- 2,5	- 6,2	- 4,4	- 2,7
Administrations publiques locales	- 8,5	- 4,8	- 0,1	3,0	1,6	2,3
Administrations de sécurité sociale	- 9,1	- 7,4	- 3,8	- 2,2	5,3	10,8
<b>Recettes publiques (en % du PIB)</b>	<b>53,1</b>	<b>53,3</b>	<b>53,2</b>	<b>53,0</b>	<b>53,6</b>	<b>53,5</b>
<b>Dépenses publiques (en % du PIB)</b>	<b>57,2</b>	<b>57,2</b>	<b>56,8</b>	<b>56,6</b>	<b>56,4</b>	<b>56,0</b>
Dépenses publiques (évolution en volume, en %) <sup>2</sup>	0,8	1,1	1,5	1,1	1,3	0,2
<b>Prélèvements obligatoires (en % du PIB)</b>	<b>44,9</b>	<b>44,8</b>	<b>44,5</b>	<b>44,6</b>	<b>45,2</b>	<b>45,0</b>
dont au profit de l'Union européenne	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2

1. Au sens du traité de Maastricht. 2. Le déflateur utilisé est l'indice des prix à la consommation hors loyers et hors tabac. Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 2. Dépenses et recettes des administrations publiques

en milliards d'euros

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Évolution 2018 / 2017 (en %)
Dépenses de fonctionnement <sup>1</sup>	389,6	394,3	399,2	402,2	412,5	417,9	1,3
dont : consommations intermédiaires <sup>1</sup>	106,3	105,2	107,2	107,3	110,7	112,6	1,7
rémunérations des salariés	273,1	278,5	281,3	284,0	290,8	294,2	1,2
Intérêts <sup>2</sup>	52,3	50,8	48,0	45,7	44,0	44,2	0,4
Prestations sociales en espèces et en nature	547,9	560,2	569,2	579,6	589,7	600,4	1,8
Autres transferts et subventions	133,9	142,1	154,9	159,4	168,7	174,1	3,2
Acquisitions nettes d'actifs non financiers	87,8	82,6	77,3	77,6	79,1	82,1	3,9
dont formation brute de capital fixe	84,3	79,6	74,9	75,1	76,7	79,9	4,2
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 211,6</b>	<b>1 230,0</b>	<b>1 248,7</b>	<b>1 264,3</b>	<b>1 294,0</b>	<b>1 318,6</b>	<b>1,9</b>
Ventes et autres recettes de production	84,9	86,5	88,3	88,7	90,7	91,5	0,9
Revenus de la propriété	15,3	15,3	15,4	14,4	15,1	15,0	- 0,5
Impôts	605,2	615,1	631,6	642,1	674,3	708,7	5,1
dont : impôts sur les produits et la production	328,8	337,1	347,5	356,0	372,4	388,4	4,3
impôts courants sur le revenu et le patrimoine	272,3	274,1	278,4	280,1	294,4	312,8	6,2
Cotisations sociales effectives	356,9	366,3	370,4	375,4	387,4	381,0	- 1,7
Autres recettes <sup>3</sup>	62,8	62,8	63,3	64,5	62,8	62,9	0,2
<b>Total des recettes</b>	<b>1 125,2</b>	<b>1 146,0</b>	<b>1 169,0</b>	<b>1 185,2</b>	<b>1 230,4</b>	<b>1 259,1</b>	<b>2,3</b>
<b>Besoin de financement</b>	<b>- 86,5</b>	<b>- 83,9</b>	<b>- 79,7</b>	<b>- 79,1</b>	<b>- 63,6</b>	<b>- 59,5</b>	<b>- 6,4</b>

1. Hors correction au titre des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim) sur les intérêts versés. 2. Y compris Sifim.

3. Dont cotisations sociales imputées. Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 3. Principales révisions intervenues sur les comptes des administrations publiques en 2016 et 2017

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2016	2017	2016	2017
<b>Solde public (en % du PIB)<sup>1</sup></b>	- 3,5	- 2,7	- 3,5	- 2,8
<b>Capacité (+) ou besoin (-) de financement (en milliards d'euros)<sup>1</sup></b>	<b>- 79,1</b>	<b>- 61,4</b>	<b>- 79,1</b>	<b>- 63,6</b>
État	- 73,8	- 65,3	- 73,8	- 66,1
Organismes divers d'administration centrale	- 6,1	- 3,1	- 6,2	- 4,4
Administrations publiques locales	3,0	0,8	3,0	1,6
Administrations de sécurité sociale	- 2,2	6,3	- 2,2	5,3
<b>Recettes publiques (en % du PIB)</b>	<b>53,2</b>	<b>53,8</b>	<b>53,0</b>	<b>53,6</b>
<b>Dépenses publiques (en % du PIB)</b>	<b>56,7</b>	<b>56,5</b>	<b>56,6</b>	<b>56,4</b>
Dépenses publiques (évolution en volume, en %) <sup>2</sup>	0,8	1,5	1,1	1,3
<b>Prélèvements obligatoires (en % du PIB)</b>	<b>44,6</b>	<b>45,3</b>	<b>44,6</b>	<b>45,2</b>
dont au profit de l'Union européenne	0,2	0,2	0,2	0,2

1. Au sens du traité de Maastricht. 2. Le déflateur utilisé est l'indice des prix à la consommation hors loyers et hors tabac. Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 14 Dette des administrations publiques

La **dette publique au sens de Maastricht** s'élevé à 2 315,3 milliards d'euros fin 2018 après 2 258,7 milliards un an plus tôt. Elle atteint 98,4 % du PIB en 2018 comme à la fin de 2017.

La contribution à la dette publique de l'État s'établit à 1 842,4 milliards d'euros, en hausse de 73,5 milliards. Cette variation est supérieure à son besoin de financement (- 69,9 milliards) du fait notamment d'une hausse de la trésorerie et malgré un montant élevé de primes à l'émission. Cette évolution résulte principalement des émissions nettes de titres à long terme (+ 84,7 milliards) et, dans une moindre mesure, des dépôts des correspondants au Trésor (+ 2,6 milliards). En revanche, l'encours de titres à court terme diminue de 13,6 milliards d'euros.

La contribution à la dette des organismes divers d'administration centrale (Odac) augmente légèrement de 0,3 milliard d'euros en 2018, et s'établit à 63,3 milliards d'euros. La dette de SNCF Réseau augmente de 2,2 milliards d'euros. Le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) accroît son endettement de 0,2 milliard d'euros tout comme les Universités. *A contrario*, la Caisse nationale des autoroutes (CNA) et l'Agence de financement des infrastructures de transport en France (AFITF) diminuent leur endettement respectivement de 2,1 milliards d'euros et de 0,3 milliard d'euros.

La contribution des administrations publiques locales à la dette atteint 205,6 milliards d'euros à la fin 2018, soit une hausse de 4,4 milliards par rapport à 2017. Les organismes divers d'administration locale augmentent leur endettement à hauteur de 3,3 milliards d'euros, notamment la Société du Grand Paris (+ 2,9 milliards). De même, les régions accroissent leur endettement de 0,6 milliard d'euros, ainsi que les communes et les syndicats des collectivités locales à hauteur de 0,5 milliard chacun. En revanche, les départements diminuent leur endettement de 0,5 milliard d'euros.

### Définitions

**Dette publique au sens de Maastricht** : elle est cohérente avec les comptes nationaux financiers, mais elle diffère du total du passif des administrations publiques car elle exclut certains instruments de la dette, essentiellement les crédits commerciaux et autres délais de paiement. Elle est consolidée : les dettes dont le créancier appartient au champ des administrations publiques sont exclues. Enfin, elle est évaluée en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur de remboursement effective et non à la valeur de marché comme cela se fait dans les comptes nationaux.

**Dette nette** : elle est égale à la dette publique notifiée diminuée des dépôts, crédits et titres de créance négociables (évalués à leur valeur nominale) détenus par les administrations publiques des autres secteurs.

### Pour en savoir plus

- « Les comptes des administrations publiques en 2018 : le déficit public poursuit sa baisse et s'établit à 2,5 % du PIB », *Insee Première* n° 1753, mai 2019.

Enfin, la contribution à la dette publique des administrations de sécurité sociale (Asso) diminue de 21,6 milliards d'euros pour s'établir à 204,0 milliards fin 2018. La Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) et l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss) diminuent leur endettement respectivement de 17,9 milliards et de 5,3 milliards. En revanche, l'Unédic s'endette à hauteur de 1,8 milliard d'euros.

Fin 2018, la **dette nette** des administrations publiques s'élevé à 2 106,5 milliards d'euros, soit 89,5 % du PIB. Sa progression (+ 53,0 milliards d'euros) est plus faible que celle de la dette brute (+ 56,6 milliards d'euros). L'écart entre les variations des dettes brute et nette résulte pour l'essentiel de l'accroissement sensible de la trésorerie de l'État (+ 8,5 milliards d'euros). *A contrario*, les actifs des Odac diminuent de 3,3 milliards d'euros, en lien notamment avec le repli des dépôts à vue (- 0,9 milliard d'euros) et la baisse de la trésorerie de SNCF Réseau (- 0,6 milliard). Les administrations de sécurité sociale réduisent également leurs actifs (- 2,7 milliards d'euros) essentiellement du fait de la cession de titres de créances négociables (- 2,8 milliards).

Entre 1995 et 2007, la dette publique au sens de Maastricht est passée de 56,1 % du PIB à 64,5 %, soit un rythme annuel moyen de hausse de 0,6 point de PIB. À la suite de la crise financière de 2008, la dette rapportée au PIB augmente de 18,5 points en deux ans et atteint 83,0 % fin 2009. Depuis, elle n'a cessé de croître jusqu'en 2017, à un rythme annuel moyen de 1,9 point de PIB. En 2018, la dette rapportée au PIB s'établit à 98,4 %. Elle n'augmente plus pour la première fois depuis 2007.

Dans l'ensemble de l'Union européenne à 28, la dette des administrations publiques atteint 80,0 % du PIB, en baisse de 1,7 point par rapport à fin 2017. Pour la zone euro à 19, la dette publique au sens de Maastricht s'élevé à 85,1 % du PIB, en baisse de 2,0 points. ■

# Dette des administrations publiques 14

## 1. Dette publique au sens de Maastricht et dette publique nette

en milliards d'euros

	Au 31 décembre 2016		Au 31 décembre 2017		Au 31 décembre 2018	
	Dette publique brute <sup>1</sup>	Dette publique nette <sup>1</sup>	Dette publique brute <sup>1</sup>	Dette publique nette <sup>1</sup>	Dette publique brute <sup>1</sup>	Dette publique nette <sup>1</sup>
État	1 702,9	1 613,8	1 768,9	1 669,2	1 842,4	1 733,4
Organismes divers d'administration centrale	60,5	43,1	62,9	46,9	63,3	50,5
Administrations locales	200,1	188,0	201,2	189,1	205,6	193,1
Administrations de sécurité sociale	225,0	147,8	225,6	148,3	204,0	129,5
<b>Ensemble des administrations publiques</b>	<b>2 188,5</b>	<b>1 992,7</b>	<b>2 258,7</b>	<b>2 053,5</b>	<b>2 315,3</b>	<b>2 106,5</b>
<b>En % du PIB</b>	<b>98,0</b>	<b>89,2</b>	<b>98,4</b>	<b>89,5</b>	<b>98,4</b>	<b>89,5</b>

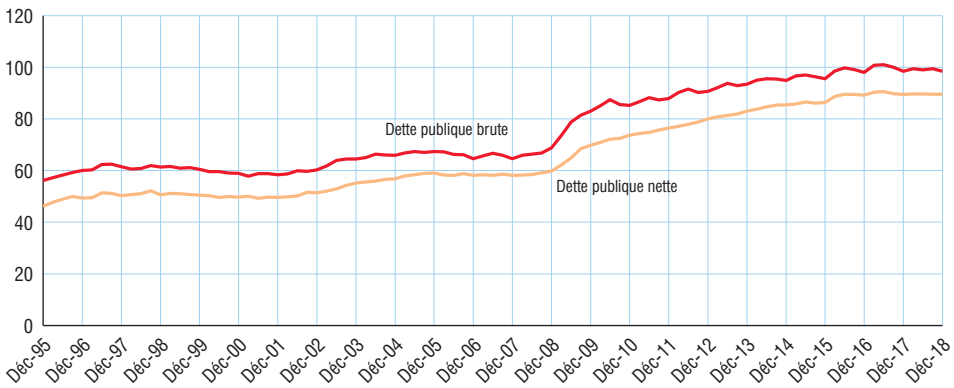
1. Voir définitions.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 2. Dette publique brute et dette publique nette

en % du PIB



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 3. Dette publique au sens de Maastricht au sein des pays de l'Union européenne

en % du PIB

	2015	2016	2017	2018
Allemagne	71,6	68,5	64,5	60,9
Autriche	84,7	83,0	78,2	73,8
Belgique	106,4	106,1	103,4	102,0
Danemark	39,8	37,2	35,5	34,1
Espagne	99,3	99,0	98,1	97,1
Finlande	63,4	63,0	61,3	58,9
<b>France<sup>1</sup></b>	<b>95,6</b>	<b>98,0</b>	<b>98,4</b>	<b>98,4</b>
Grèce	175,9	178,5	176,2	181,1
Irlande	76,8	73,5	68,5	64,8
Italie	131,6	131,4	131,4	132,2
Luxembourg	22,2	20,7	23,0	21,4
Pays-Bas	64,6	61,9	57,0	52,4
Pologne	51,3	54,2	50,6	48,9
Portugal	128,8	129,2	124,8	121,5
Royaume-Uni	87,9	87,9	87,1	86,8
Suède	44,2	42,4	40,8	38,8
<b>Union européenne à 28</b>	<b>84,6</b>	<b>83,4</b>	<b>81,7</b>	<b>80,0</b>
<b>Zone euro à 19</b>	<b>90,1</b>	<b>89,2</b>	<b>87,1</b>	<b>85,1</b>

1. Données publiées par l'Insee le 30 mai 2019.

Source : Eurostat, données notifiées à la Commission européenne le 26 mars 2019.

## 15 Dépenses des administrations publiques par finalité

En 2017, les **dépenses publiques** s'élèvent à 1 294 milliards d'euros, soit 56,4 % du PIB. Le premier poste de dépenses est consacré à la protection sociale qui représente 42,9 % des dépenses publiques. Ce poste est principalement constitué des prestations sociales liées aux différents risques, versées en majorité par les administrations de sécurité sociale (retraite, chômage, indemnités journalières, famille), mais aussi par l'État et les collectivités territoriales (exclusion, handicap, dépendance). Avec la santé (14,4 %), c'est plus de la moitié des dépenses (57,3 %) qui sont consacrées à la couverture des risques sociaux. Les autres postes importants sont les services publics généraux (10,7 %), les affaires économiques (10,4 %) et l'enseignement (9,6 %).

En 2017, les dépenses des administrations publiques centrales augmentent de 2,6 %. En particulier, à la suite de la recapitalisation d'Areva, les dépenses en affaires économiques progressent de 12,6 %. Les dépenses d'enseignement progressent de 2,7 % en lien avec une masse salariale plus dynamique. *A contrario*, les dépenses liées aux logements et équipements collectifs diminuent de 16,3 % sous l'effet de la baisse des subventions et aides à l'investissement versées par l'État (baisse des crédits d'impôt sur les intérêts d'emprunt pour l'achat d'une résidence principale ou durcissement des conditions d'obtention du prêt à taux zéro).

Les dépenses des administrations publiques locales augmentent de 2,2 %, notamment sur le poste des affaires économiques (+ 4,6 %) qui enregistre une augmentation de l'investissement et des dépenses de fonctionnement. Les dépenses de protection sociale

progressent de 2,4 % en lien avec la hausse des transferts vers les ISBLSM.

Les dépenses des administrations de sécurité sociale augmentent de 2,0 % dont + 2,7 % pour les services hospitaliers et + 1,8 % pour la protection sociale sous l'effet de la hausse des dépenses de prestations vieillesse.

En 2017, la part des dépenses publiques dans le PIB est plus élevée en France (56,4 %) que dans les autres pays de l'Union européenne (le pays de l'Union européenne ayant la part des dépenses publiques dans le PIB la plus faible est l'Irlande : 26,3 %). Toutefois, la structure des dépenses publiques françaises par finalité est assez proche de la structure de l'Union européenne. Partout, les dépenses sociales (protection sociale et santé) représentent une part majeure des dépenses publiques (51,9 % en moyenne). Néanmoins, cette part varie nettement d'un pays à l'autre : de 40,1 % en Hongrie à 60,2 % en Allemagne. Ces disparités traduisent notamment des choix de société différents : par exemple, recourir à des systèmes publics plutôt qu'à des fonds de pension privés pour financer les retraites. Viennent ensuite les dépenses de services généraux (qui comprennent notamment les charges d'intérêt de la dette publique), et l'enseignement. Dans l'ensemble des pays de l'Union européenne, ces quatre postes de dépenses représentent 79,3 % des dépenses totales.

Hors protection sociale, les écarts sont également importants, la France se situant 6,6 points au-dessus du Royaume-Uni, 7,7 points au-dessus de l'Allemagne et 14,4 points au-dessus de l'Irlande : 32,2 % du PIB contre respectivement 25,6 %, 24,5 % et 16,8 %. ■

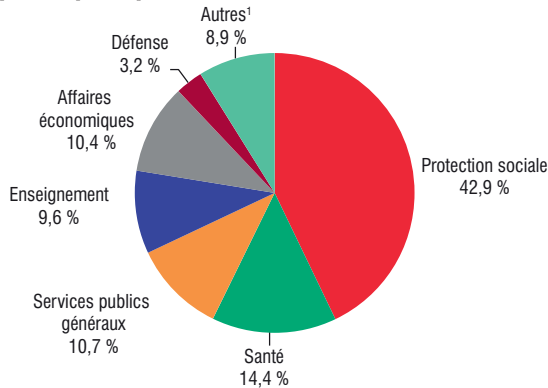
### Définitions

**Dépenses des administrations publiques** : ventilées suivant une nomenclature internationale définie dans le chapitre 29 du système de comptes nationaux (SCN) de 2008 : la COFOG (*Classification of the functions of government*). Celle-ci répartit les dépenses des administrations publiques en dix catégories selon leur finalité. Le partage, délicat, entre dépenses de santé et de protection sociale peut nuire à la comparabilité des résultats internationaux. Sont comptabilisés, dans les chiffres français : en santé, les dépenses concernant la prise en charge de soins de santé (remboursement de soins de ville et de biens médicaux) et les coûts de fonctionnement des hôpitaux ; en protection sociale, les transferts en espèces aux ménages destinés à compenser les pertes de revenus dues à la maladie et aux accidents du travail (indemnités journalières). En outre, tous les pays n'appliquent pas nécessairement les mêmes conventions comptables, certains classant par exemple les hôpitaux publics hors des administrations publiques.

Les dépenses par sous-secteurs (État, Odac, administrations publiques locales et administrations de sécurité sociale) présentées ici sont consolidées : elles excluent tous les transferts à destination d'autres administrations publiques.

# Dépenses des administrations publiques par finalité 15

## 1. Structure des dépenses publiques en France en 2017



1. Part inférieure à 3 % (ordre et sécurité publics, loisirs, culture et culte, logement et équipements collectifs, protection de l'environnement).  
Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 2. Dépenses publiques par sous-secteurs en 2017

	Administrations publiques centrales		Administrations publiques locales		Administrations de sécurité sociale	
	En milliards d'euros	Évolution 2017/2016 (en %)	En milliards d'euros	Évolution 2017/2016 (en %)	En milliards d'euros	Évolution 2017/2016 (en %)
Services publics généraux	137,1	-0,7	47,6	-0,5	6,4	-4,3
Défense	41,0	-0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Ordre et sécurité publics	30,1	3,2	7,7	3,0	0,0	0,0
Affaires économiques	94,9	12,6	48,4	4,6	0,0	0,0
Protection de l'environnement	3,0	-2,9	19,0	2,9	0,0	0,0
Logement et équipements collectifs	4,9	-16,3	19,3	0,7	0,0	0,0
Santé	8,5	5,7	1,8	5,4	178,7	2,7
Loisirs, culture et culte	9,4	3,6	23,4	3,0	0,0	0,0
Enseignement	87,9	2,7	37,5	1,8	0,0	0,0
Protection sociale	117,1	0,9	49,5	2,4	411,6	1,8
<b>Ensemble</b>	<b>533,7</b>	<b>2,6</b>	<b>254,3</b>	<b>2,2</b>	<b>596,6</b>	<b>2,0</b>

Note : l'addition des dépenses de chaque « administration publique » n'est pas égale à la dépense publique totale car les dépenses des sous-secteurs comprennent également des transferts entre administrations publiques

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 3. Comparaison européenne des structures de dépenses publiques en 2017

en %

	France	Allemagne	Royaume-Uni	Finlande	Irlande	Italie	Espagne	Hongrie	Union européenne
Services publics généraux	10,7	12,8	11,5	14,6	13,0	16,8	13,6	16,9	12,8
Défense	3,2	2,4	4,7	2,3	1,0	2,7	2,2	2,1	2,9
Ordre et sécurité publics	2,9	3,5	4,4	2,1	3,9	3,8	4,5	5,0	3,7
Affaires économiques	10,4	7,1	7,6	7,9	8,6	7,3	9,3	15,0	8,9
Protection de l'environnement	1,7	1,4	1,8	0,4	1,5	1,9	2,1	1,0	1,6
Logement et équipements collectifs	1,8	0,9	1,8	0,6	1,9	1,2	1,1	1,6	1,3
Santé	14,4	16,2	18,2	13,1	19,6	14,0	14,5	10,2	15,3
Loisirs, culture et culte	2,5	2,3	1,5	2,7	2,0	1,7	2,7	7,4	2,3
Enseignement	9,6	9,3	11,3	10,5	12,4	7,9	9,7	10,8	10,2
Protection sociale	42,9	44,1	37,2	45,9	36,1	42,9	40,4	29,9	41,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Ensemble des dépenses (en % du PIB)</b>	<b>56,4</b>	<b>43,9</b>	<b>40,8</b>	<b>54,2</b>	<b>26,3</b>	<b>48,8</b>	<b>41,0</b>	<b>46,9</b>	<b>45,8</b>
Ensemble des dépenses hors protection sociale (en % du PIB)	32,2	24,5	25,6	29,3	16,8	27,9	24,4	32,9	27,0

Sources : Eurostat ; Insee, comptes nationaux, base 2014.



## 16 Intermédiaires financiers

En 2018, la croissance de la valeur ajoutée des **intermédiaires financiers** rebondit de + 3,5 % après une forte baisse de - 9,7 % en 2017 (dont + 4,5 % pour les établissements de crédit après - 12,7 % en 2017). Cette augmentation + 2,2 milliards d'euros de la valeur ajoutée provient principalement de l'augmentation de la **production facturée** mesurée par les commissions (+ 3,0 milliards d'euros en 2018). Les **services d'intermédiation financière indirectement mesurés** (Sifim) sont en légère baisse en 2018 (- 0,8 milliard d'euros) sous l'effet d'une baisse de 5 points de base de la **marge globale d'intermédiation**. Le léger rebond du taux de marge (au sens de la comptabilité nationale) s'explique par une augmentation de la production facturée plus dynamique que l'augmentation de la consommation intermédiaire (+ 0,3 milliard d'euros) et celle de la masse salariale (+ 0,1 milliard d'euros). Le taux de marge augmente de 2,1 points en 2018 pour atteindre 32,6 %.

Les **flux d'intérêts ajustés des Sifim** repartent à la hausse (+ 4,4 % pour les intérêts reçus et + 4,1 % pour les intérêts versés, contre respectivement - 0,5 % et - 1,5 % en 2017). Les flux de dividendes versés restent dynamiques (+ 8,9 % après + 11,9 % en 2017) tandis que les dividendes reçus rebondissent (+ 8,4 % après - 1,1 % en 2017). La formation brute de capital fixe se contracte (- 4,8 % après + 19,3 % en 2017) du fait de la baisse des acquisitions (nettes des cessions) des sociétés civiles de placement immobilier (SCPI).

Au total, le besoin de financement des intermédiaires financiers se réduit significativement : - 1,6 milliard d'euros en 2018, après - 4,7 milliards d'euros en 2017. Cette variation

s'explique principalement par la hausse de la production facturée (+ 3,0 milliards d'euros), des dividendes nets (+ 0,9 milliard d'euros) et la baisse des impôts courants (- 1,1 milliard d'euros), atténuées par la nette dégradation du solde net des autres transferts courants divers (- 1,7 milliard d'euros).

La valeur ajoutée au sens de la comptabilité nationale diffère du produit net bancaire (PNB) calculé dans le cadre de la comptabilité privée des établissements de crédit. En particulier, le PNB n'est pas grevé de certaines charges correspondant à des consommations intermédiaires tandis qu'il intègre les revenus de la propriété ainsi que les plus ou moins-values liées à la détention d'actifs financiers. Les revenus de la propriété ne sont pas, en effet, enregistrés en comptabilité nationale comme de la production mais comme des opérations de distribution. De même, les plus ou moins-values ainsi que tous les gains et pertes sur actifs financiers (y compris sur opérations de change) n'apparaissent pas dans le compte non financier des établissements de crédit, étant enregistrés dans les comptes de réévaluation patrimoniale.

En 2018, le PNB des établissements de crédit recule (- 7,0 milliards d'euros) alors que la valeur ajoutée rebondit (+ 2,4 milliards d'euros). Cette différence s'explique par la baisse des intérêts nets et des dividendes liés à la détention et au refinancement (- 5,5 milliards d'euros) et aussi par le recul de la contribution nette des plus et moins-values sur titres en 2018 (- 35,7 milliards d'euros en 2018, en lien avec la forte baisse des cours boursiers fin 2018 qui n'est pas complètement compensée par les gains sur les produits dérivés. ■

### Définitions

**Intermédiaires financiers hors sociétés d'assurance** (IF) : ils regroupent, pour l'essentiel, la Banque de France, les établissements de crédit, les fonds d'investissement (organismes de placement collectif monétaires, non monétaires et assimilés) et les organismes de titrisation.

La comptabilité nationale distingue deux composantes de la production des IF : d'une part, la **production facturée**, c'est-à-dire essentiellement les commissions, d'autre part, la production de **services d'intermédiation financière indirectement mesurés** (Sifim), correspondant aux marges d'intérêt perçues à l'occasion des opérations de crédit et de dépôt réalisées par les banques avec leur clientèle.

**Marge globale d'intermédiation** : somme des marges d'intermédiation sur les crédits et sur les dépôts pondérée par les encours respectifs de crédits et de dépôts.

En comptabilité nationale, **les intérêts sont ajustés des Sifim**. L'ajustement consiste à retraiter les intérêts bruts, tels qu'ils apparaissent dans le compte de résultat des IF, de façon à isoler la composante de Sifim et à enregistrer cette dernière dans le compte de production.

## 1. Compte non financier des intermédiaires financiers

en milliards d'euros

		2016	2017	2018	Évolution 2017 / 2016 (en %)	Évolution 2018 / 2017 (en %)
Production	a	135,2	137,8	140,2	1,9	1,8
Sifim	a1	51,3	45,1	44,3	-12,1	-1,6
Production facturée	a2	82,3	91,0	94,0	10,5	3,4
Production pour compte propre	a3	1,6	1,7	1,9	9,2	9,0
Consommation intermédiaire	b	66,9	76,1	76,4	13,7	0,4
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>c = a - b</b>	<b>68,2</b>	<b>61,6</b>	<b>63,8</b>	<b>-9,7</b>	<b>3,5</b>
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	34,5	35,3	35,4	2,3	0,4
Impôts liés à la production - subventions d'exploitation	d2	7,1	7,5	7,5	6,8	0,0
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>e = c - d1 - d2</b>	<b>26,7</b>	<b>18,8</b>	<b>20,8</b>	<b>-29,5</b>	<b>10,9</b>
Intérêts reçus	f	100,9	100,5	104,8	-0,5	4,4
Dividendes reçus	g	33,0	32,7	35,4	-1,1	8,4
Bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger (nets)	h	4,8	4,0	4,2	-17,2	4,2
Autres revenus d'investissements (nets)	i	-18,2	-18,2	-18,7	-0,3	-2,6
Intérêts versés	j	98,9	97,4	101,4	-1,5	4,1
Dividendes versés	k	18,2	20,4	22,2	11,9	8,9
<b>Solde des revenus primaires</b>	<b>m = e + f + g + h + i - j - k</b>	<b>30,1</b>	<b>19,9</b>	<b>23,0</b>	<b>-34,0</b>	<b>15,5</b>
Impôts courants	n	8,5	8,6	7,4	1,5	-13,2
Formation brute de capital fixe	q	16,4	19,5	18,6	19,3	-4,8
Autres transferts courants divers (nets)	r	-1,1	-1,1	-2,8	-1,1	-155,6
Autres postes (nets)	o	1,6	4,6	4,3	190,0	-6,8
<b>Capacité de financement</b>	<b>s = m - n - q + r + o</b>	<b>5,8</b>	<b>-4,7</b>	<b>-1,6</b>	<b>-181,3</b>	<b>-66,4</b>
<b>Ratios (en %)</b>						
Taux de valeur ajoutée	c / a	50,5	44,7	45,5	///	///
Part des Sifim dans la production	a1 / a	37,9	32,7	31,6	///	///
Part des services facturés dans la production	a2 / a	60,9	66,0	67,1	///	///
Taux de marge	e / c	39,1	30,5	32,6	///	///
Taux d'investissement	q / c	24,0	31,7	29,1	///	///

Champ : France.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2014, Banque de France.

## 2. De la valeur ajoutée au produit net bancaire des établissements de crédit

en milliards d'euros

		2016	2017	2018	Évolution 2017 / 2016 (en %)	Évolution 2018 / 2017 (en %)
<b>Valeur ajoutée</b>		<b>62,3</b>	<b>54,4</b>	<b>56,8</b>	<b>-12,7</b>	<b>4,5</b>
Consommations intermédiaires exclues du calcul du PNB		20,1	20,8	20,9	3,5	0,7
Intérêts nets et dividendes liés à la détention de titres et au refinancement interbancaire		15,8	16,0	10,5	1,3	-34,4
Intérêts nets (ajustés des Sifim)		-13,7	-13,6	-14,7	0,7	-8,0
Dividendes reçus et produits assimilés		29,6	29,7	25,2	0,3	-14,9
Éléments du compte de résultat comptabilisés dans les comptes de réévaluation		10,5	17,6	13,6	67,4	-23,1
Contribution nette des plus et moins-values sur titres		6,8	28,5	-7,2	320,6	-125,4
Contribution nette des instruments financiers dérivés		-1,4	-11,8	21,2	-713,0	280,4
Dotations aux provisions (nettes des reprises) sur titres		0,5	0,4	-1,4	-8,4	-422,1
Gains nets sur opérations de change et d'arbitrage		4,7	0,4	1,0	-90,9	138,7
<b>Produit net bancaire</b>		<b>108,8</b>	<b>108,9</b>	<b>101,9</b>	<b>0,1</b>	<b>-6,4</b>

Champ : France.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2014, Banque de France.

## 17 Sociétés d'assurance

**E**n 2018, la production de services des **sociétés d'assurance** baisse légèrement (- 0,2 % en valeur après une hausse de 2,0 % en 2017). La hausse de la production des « autres activités » (+ 3,9 %) et de l'assurance dommages (+ 2,0 %) est plus que compensée par la baisse de la production d'assurance-vie et de réassurance (respectivement - 3,5 % et - 5,5 %).

La situation de l'assurance-vie est assez paradoxale : dans un contexte de taux d'intérêts historiquement bas auquel il faut ajouter la chute du cours des actions en fin d'année, la collecte nette est de nouveau dynamique en 2018 (+ 21,1 milliards après + 8,9 milliards en 2017). Elle est redevenue positive pour les supports euros alors que les taux de rendement sont identiques à 2017 (1,8 %) et grevés par davantage d'inflation ; ils restent toutefois plus rémunérateurs que d'autres produits d'épargne classiques (Livret A à 0,75 %). La collecte reste toujours aussi bien orientée pour les supports unités de compte alors même que la baisse des cours de la bourse a pesé sur les taux de rendements (- 8,9 %). Les marges sur primes des assureurs ne sont pas orientées favorablement dans la mesure où les assureurs ont dû reconstituer le niveau de leurs réserves obligatoires, en particulier sur support euros, mises à mal par les faibles collectes enregistrées sur les années antérieures. Finalement, la production d'assurance-vie baisse de 0,7 milliard d'euros.

En 2018, selon la Fédération française de l'assurance, les cotisations d'assurance de biens et de responsabilité progressent de 2,9 %, à un rythme plus élevé que les charges de prestations équivalentes (+ 2,4 %). Par ailleurs, le solde primes nettes d'assurances

dommages moins indemnités s'améliore : l'année 2018 n'a pas connu autant d'aléas climatiques que 2017 (inondations, ouragan Irma, etc.) ce qui joue à la baisse sur le risque catastrophes naturelles ; toutefois, le coût de l'indemnisation des sinistres automobiles est chaque année plus élevé même si leur nombre diminue. Les cotisations et les prestations en assurance maladie et accidents corporels restent pour leur part orientées à la hausse (respectivement + 5,6 % et + 6,4 %). Au final, la production d'assurance dommages augmente de 2,0 %.

En 2018, les consommations intermédiaires des sociétés d'assurance, pour l'essentiel des commissions de courtage et de réassurance, baissent de 1,0 % après s'être fortement appréciées en 2017 (+ 6,5 %). La valeur ajoutée des sociétés d'assurance rebondit ainsi de 0,4 milliard d'euros après avoir reculé de 2,0 milliards en 2017. Les salaires et cotisations versés progressent de 2,6 %.

Les revenus de la propriété perçus par les assureurs (intérêts, revenus tirés des fonds d'investissement et dividendes) baissent pour la troisième année consécutive (- 0,8 milliard d'euros après - 0,5 milliard en 2017). Dans un contexte de taux d'intérêt toujours aussi bas, la baisse est principalement imputable aux intérêts reçus (- 1,5 milliard d'euros), qui proviennent pour l'essentiel d'obligations souveraines. Les revenus de la propriété attribués aux assurés diminuent également, dans des proportions similaires (- 1,0 milliard d'euros).

En définitive, le secteur de l'assurance améliore légèrement son besoin de financement qui s'élève à - 1,9 milliard d'euros en 2018 (après - 2,4 milliards en 2017). ■

### Définitions

**Secteur des sociétés d'assurance** : regroupe toutes les sociétés, hors organismes de sécurité sociale, dont les activités recouvrent la protection contre divers risques (décès, invalidité, santé, dommages corporels, dommages aux biens, etc.), la constitution d'une épargne (assurance-vie) ainsi que la réassurance. En comptabilité nationale, le service produit par les sociétés d'assurance est mesuré comme la somme des primes (ou cotisations) et des revenus de placement des réserves, diminuée des indemnités attendues ou des prestations dues (voir *annexe Glossaire*).

## 1. Compte non financier des sociétés d'assurance

		2013	2014	2015	2016	2017	2018	Évolution 2018/2017 (en %)
		(en milliards d'euros)						
<b>Production</b>	<b>a</b>	<b>62,2</b>	<b>64,3</b>	<b>68,5</b>	<b>67,5</b>	<b>68,8</b>	<b>68,7</b>	<b>-0,2</b>
Assurance-vie	a1	17,3	16,3	18,6	19,6	19,2	18,6	-3,5
Assurance dommages	a2	34,1	34,3	34,7	34,4	35,2	35,9	2,0
Réassurance	a3	4,5	7,2	7,8	6,3	7,6	7,2	-5,5
Autres activités (logement, auxiliaires financiers, informatique)	a4	6,2	6,6	7,5	7,2	6,9	7,1	3,9
<b>Consommation intermédiaire</b>	<b>b</b>	<b>46,6</b>	<b>50,1</b>	<b>52,8</b>	<b>52,2</b>	<b>55,6</b>	<b>55,0</b>	<b>-1,0</b>
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>c = a - b</b>	<b>15,6</b>	<b>14,2</b>	<b>15,8</b>	<b>15,3</b>	<b>13,3</b>	<b>13,7</b>	<b>3,2</b>
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	9,5	9,7	10,0	10,1	10,3	10,6	2,6
Impôts liés à la production - subventions d'exploitation	d2	1,4	1,2	1,2	1,5	1,4	1,4	5,7
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>e = c - d1 - d2</b>	<b>4,6</b>	<b>3,2</b>	<b>4,5</b>	<b>3,7</b>	<b>1,6</b>	<b>1,7</b>	<b>4,9</b>
Intérêts reçus	f	47,7	47,6	48,0	42,7	41,7	40,2	-3,6
Dividendes reçus	g	4,0	4,5	4,0	3,4	3,0	3,2	5,4
Revenus de la propriété attribués aux assurés reçus	h	3,0	3,5	3,5	2,9	3,0	2,9	-1,9
Revenus attribués aux détenteurs de parts de fonds d'investissements reçus	i	9,0	9,3	9,8	8,9	9,7	10,3	6,0
Intérêts versés	j	2,7	2,7	2,8	2,4	2,4	2,4	-4,0
Dividendes versés	k	6,2	7,1	5,2	5,5	6,6	7,0	6,8
Revenus de la propriété attribués aux assurés versés	l	51,5	50,1	48,8	43,6	43,3	42,3	-2,3
Bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger (nets)	m	-0,2	0,3	0,0	0,2	0,2	0,2	0,0
<b>Solde des revenus primaires</b>	<b>n</b>	<b>7,7</b>	<b>8,3</b>	<b>13,0</b>	<b>10,4</b>	<b>6,9</b>	<b>6,8</b>	<b>-1,6</b>
Impôts courants	o	4,3	4,8	5,6	4,6	5,6	5,5	-2,2
Cotisations et prestations d'assurance sociale privée	p	29,7	31,6	31,7	32,5	33,1	34,3	3,7
Primes nettes de services d'assurance dommages (affaires directes)	q	42,1	42,4	42,6	43,3	44,6	45,8	2,8
Indemnités d'assurance dommages (affaires directes)	r	42,7	42,9	42,0	43,0	45,5	46,0	1,1
Formation brute de capital fixe	s	1,8	2,6	2,4	3,2	2,6	3,0	13,0
<b>Capacité/besoin de financement</b>	<b>t</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,4</b>	<b>4,6</b>	<b>1,3</b>	<b>-2,4</b>	<b>-1,9</b>	<b>///</b>
<b>Ratios (en %)</b>								
Taux de valeur ajoutée	c/a	25,1	22,0	23,0	22,7	19,3	20,0	///
Part de la rémunération des salariés dans la valeur ajoutée brute	d1/c	61,3	68,5	63,4	66,1	77,8	77,4	///

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 18 Émissions de titres des agents résidents

Les émissions nettes de **titres de créance** et d'actions cotées des résidents français atteignent en 2018 un total de 142 milliards d'euros, en baisse de 8 milliards d'euros par rapport à 2017. Ce recul est imputable aux actions cotées (5 Md€, après 21 Md€). Les émissions nettes de titres de créance atteignent 136 Md€, soit au plus haut depuis 2011. Les émissions nettes à long terme s'établissent à 160 Md€ (+ 51 Md€ par rapport à 2017), tandis que les titres à court terme font l'objet de remboursements nets pour 24 Md€.

Les sociétés non financières accroissent leurs émissions nettes de titres de créance : 29 Md€, après 22 Md€ en 2017. Cette hausse provient des titres émis à long terme (obligations) dont les émissions nettes augmentent de 13 Md€. Dans le même temps, leurs

émissions nettes d'actions cotées enregistrent une diminution de 14 Md€. Néanmoins, celles-ci s'élèvent à 5,0 Md€ en 2018, sur un total de 5,4 Md€ tous secteurs confondus.

Les émissions nettes de titres de créance des institutions financières s'accroissent : 59 Md€ après 36 Md€ en 2017. Cette progression concerne uniquement les titres à long terme, les émissions du compartiment de court terme étant égales aux remboursements.

Les administrations publiques réduisent leurs émissions nettes de titres de créance : 47 Md€ après 71 Md€ en 2017. Les émissions nettes à long terme passent de 77 Md€ à 71 Md€. Sur le segment de court terme, les remboursements nets des administrations publiques atteignent 24 Md€, après 6 Md€ en 2017. ■

### Définitions

**Titres de créance** : ils désignent les bons du Trésor (BTF et BTAN), les titres de créance négociables émis sur le marché français (billets de trésorerie, certificats de dépôt, bons à moyen terme négociables), le *commercial paper* émis à l'étranger et les *Euro medium term notes* (EMTN) ainsi que les obligations, dont les obligations assimilables du Trésor (OAT). Au sein des titres de créance, les titres à court terme sont les titres d'échéance initiale inférieure ou égale à un an et les titres à moyen et long terme, ceux dont l'échéance à l'émission est supérieure à un an. Pour ces derniers, les émissions des groupes bancaires acquises par ces mêmes groupes sont exclues des statistiques présentées dans cette fiche.

# Émissions de titres des agents résidents 18

## 1. Émissions de titres

en milliards d'euros

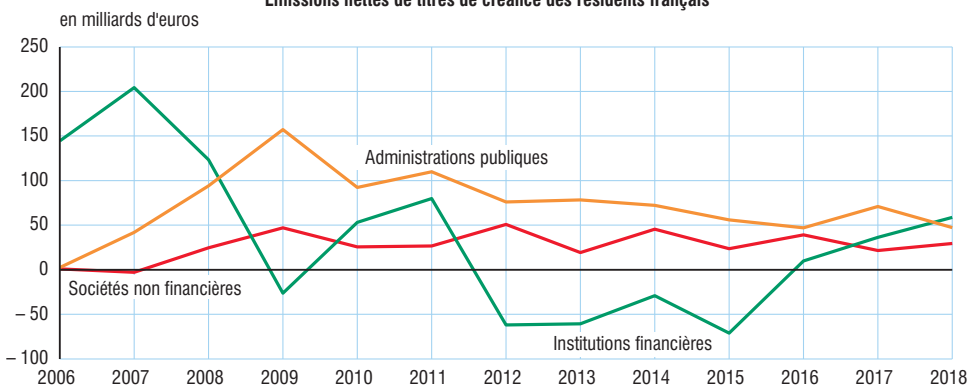
	2014	2015	2016	2017	2018	Évolution 2018-2017
<b>Émissions nettes de titres de créance et d'actions cotés par les résidents</b>	<b>104,6</b>	<b>20,1</b>	<b>103,3</b>	<b>149,9</b>	<b>141,5</b>	<b>- 8,4</b>
<b>Titres de créance (valeur nominale)</b>	<b>92,1</b>	<b>10,1</b>	<b>96,5</b>	<b>129,3</b>	<b>136,1</b>	<b>6,8</b>
par les sociétés non financières	45,5	23,7	39,1	21,5	29,4	7,9
court terme	5,1	3,9	0,4	4,7	0,1	- 4,6
long terme	40,3	19,8	38,7	16,8	29,4	12,5
par les institutions financières <sup>1</sup>	- 29,1	- 71,1	9,9	36,2	58,6	22,4
court terme	- 11,4	- 50,5	18,8	21,7	0,0	- 21,7
long terme	- 17,7	- 20,6	- 8,9	14,5	58,6	44,1
par les administrations publiques	72,2	55,9	47,0	71,0	47,3	- 23,6
court terme	- 2,6	- 18,8	- 20,1	- 5,5	- 23,7	- 18,2
long terme	74,7	74,7	67,1	76,5	71,0	- 5,5
<i>dont obligations assimilables du Trésor</i>	128,9	126,0	129,1	107,7	79,1	- 28,6
par les sociétés d'assurance <sup>2</sup>	3,6	1,7	0,5	0,6	0,7	0,1
<b>Actions cotées - émissions contre apport en espèces</b>	<b>12,5</b>	<b>10,0</b>	<b>6,8</b>	<b>20,6</b>	<b>5,4</b>	<b>- 15,2</b>
par les sociétés non financières	10,9	9,5	5,1	19,0	5,0	- 13,9
par les institutions financières	1,6	0,5	1,6	1,6	0,4	- 1,3
par les sociétés d'assurance	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

1. Institutions financières monétaires et non monétaires (hors sociétés d'assurance mais y compris les parts émises par les fonds communs de créances), hors impact des opérations internes aux groupes bancaires. 2. Les émissions de titres de dette des assurances ne portent que sur le compartiment à long terme.  
Note : la date d'arrêt est le 31 décembre 2018. Champ : France.

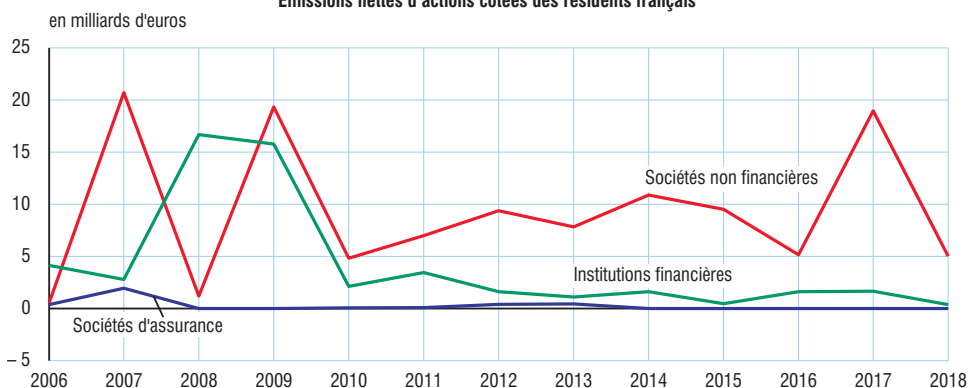
Source : Banque de France.

## 2. Émissions nettes de titres de créances et d'actions

Émissions nettes de titres de créance des résidents français



Émissions nettes d'actions cotées des résidents français



Note : la date d'arrêt est le 31 décembre 2018. Champ : France.

Source : Banque de France.

# 19 Patrimoine national

**F**in 2017, le **patrimoine national** atteint 14 762 milliards d'euros, soit 7,9 années de **produit intérieur net**. Après une nette augmentation en 2016, le patrimoine national accélère encore en 2017 (+ 3,7 % après + 2,7 %). Cette reprise est portée, cette année encore, par la hausse des valorisations boursières et du patrimoine non financier (+ 3,9 %). Cette dernière est due notamment à l'accélération du patrimoine en terrains bâtis, logements et autres constructions. Les actifs et les passifs financiers augmentent au même rythme (+ 6,5 %). *In fine*, le patrimoine financier net s'établit à 23 milliards d'euros en 2017 après 48 milliards d'euros en 2016.

L'ensemble des actifs immobiliers (constructions et terrains bâtis) représente près de 80 % des actifs non financiers. Le reste est essentiellement constitué des machines et équipements, stocks et actifs incorporels (R&D, logiciels, bases de données, fonds commerciaux). Ces actifs ne sont pas possédés dans les mêmes proportions par les différents agents économiques. Les ménages détiennent 82 % des logements, les sociétés non financières 86 % des machines et équipements et les administrations publiques 48 % des autres bâtiments et ouvrages de génie civil.

Fin 2017, les ménages (y compris les entrepreneurs individuels) et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) possèdent 78 % du patrimoine national, soit 11 494 milliards d'euros, ce qui représente 8,5 fois leur revenu disponible net de l'année. Leur patrimoine poursuit son accélération en 2017 (+ 3,8 % après + 3,0 % en 2016). Les actifs non financiers des ménages (59 % de leurs actifs) accélèrent (+ 3,5 %, après + 3,0 % en 2016), notamment grâce à la hausse des prix des logements anciens et au dynamisme de la construction neuve. Au sein

des actifs financiers, les ménages continuent de privilégier les placements bancaires. Leurs avoirs en numéraire et dépôts (1 491 milliards d'euros, + 4,6 %) accélèrent en raison de leur préférence pour les placements en livrets relativement à des placements à risques et du dynamisme des placements sur les dépôts à vue. En revanche, leurs placements en assurance-vie ralentissent (+ 1,4 % après + 2,2 %). Le passif des ménages (1 631 milliards d'euros, + 5,4 %) est constitué pour l'essentiel de crédits qui augmentent de 5,4 % après + 4,3 % en 2016, en lien avec la hausse des prix et du nombre des transactions de logements dont ils servent majoritairement à financer l'achat. Au total, le patrimoine financier net des ménages accélère : + 4,4 % après + 2,9 % en 2016.

Le patrimoine net des sociétés non financières (SNF) poursuit sa croissance (+ 3,9 %) et les **fonds propres** des SNF continuent de croître à un rythme élevé (+ 10,2 %). D'une part, les actifs financiers et non financiers accélèrent (respectivement + 10,2 % et + 4,7 %) et, d'autre part, la valeur du stock d'actions émises par les SNF croît de 12,8 % en 2017. En revanche, le patrimoine net des sociétés financières, dont le bilan est essentiellement composé d'actifs et de passifs financiers, baisse (- 8,4 %).

Le patrimoine net des administrations publiques se redresse en 2017 (+ 190 milliards d'euros après 124 milliards d'euros). D'une part, le total des actifs financiers rebondit à 5,6 % en 2017 après -1,6 %, à la suite d'effets de valorisation. D'autre part, la hausse du patrimoine non financier accélère (+ 3,3 % après + 2,1 %). Au total, l'ensemble des actifs progresse (+ 4,2 % après + 0,6 %) et compense largement l'accroissement des passifs (+ 2,2 %, après + 4,1 %). ■

## Définitions

Le **patrimoine national** (ou valeur nette) correspond au patrimoine des résidents sur le territoire national. Il est composé du patrimoine non financier et du patrimoine financier net, à la fois solde des créances et dettes vis-à-vis de l'extérieur et solde des actifs et passifs financiers détenus au niveau national.

Le **produit intérieur net** (PIN) mesure la production agrégée des agents économiques résidents au cours de la période (PIB), nette de la consommation de capital fixe (CCF), qui correspond au coût d'usure et d'obsolescence du capital au cours de la même période. De même, le revenu disponible net (RDN) s'obtient en déduisant la CCF du revenu disponible brut. Il est préférable de comparer les stocks de patrimoine avec des flux macro-économiques nets plutôt que bruts, car le patrimoine est lui-même un stock net.

Les **fonds propres** des sociétés financières et non financières sont mesurés par différence entre la valeur de leurs actifs (financiers et non financiers) et celle de leurs passifs autres qu'en actions.

## Pour en savoir plus

- « Le patrimoine économique national en 2017 », *Insee Première* n° 1731, janvier 2019.

## 1. Patrimoine national

	Encours en fin d'année (en milliards d'euros)			Évolution moyenne par an (en %)		Décomposition de l'évolution entre 2016 et 2017 (en milliards d'euros)			
	2006	2016	2017	2006-2016	2016-2017	2017	CCF	Prix	Autres
<b>Actifs non financiers</b>	<b>(1) 11 633</b>	<b>14 186</b>	<b>14 739</b>	<b>2,0</b>	<b>3,9</b>	<b>538</b>	<b>- 413</b>	<b>305</b>	<b>123</b>
Logements	3 133	4 392	4 504	3,4	2,5	142	- 75	45	0
Autres bâtiments et génie civil	1 575	1 964	2 017	2,2	2,7	131	- 123	46	- 1
Terrains	5 459	5 840	6 147	0,7	5,3	0	0	199	108
Machines et équipements	514	609	625	1,7	2,7	114	- 100	2	0
Stocks	299	410	441	3,2	7,7	21	0	7	3
Autres actifs non financiers	653	971	1 005	4,0	3,5	130	- 115	6	13
<b>Créances nettes</b>	<b>(2) 16</b>	<b>49</b>	<b>23</b>	<b>11,8</b>	<b>- 52,4</b>	<b>- 20</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>- 7</b>
Créances sur le reste du monde	4 732	7 128	7 255	4,2	1,8	187	0	- 29	- 31
Dettes envers le reste du monde	4 716	7 079	7 232	4,1	2,2	207	0	- 30	- 24
<b>Patrimoine net</b>	<b>(1) + (2) 11 649</b>	<b>14 235</b>	<b>14 762</b>	<b>2,0</b>	<b>3,7</b>	<b>518</b>	<b>- 413</b>	<b>306</b>	<b>116</b>

Champ : France. Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 2. Patrimoine des secteurs institutionnels fin 2017

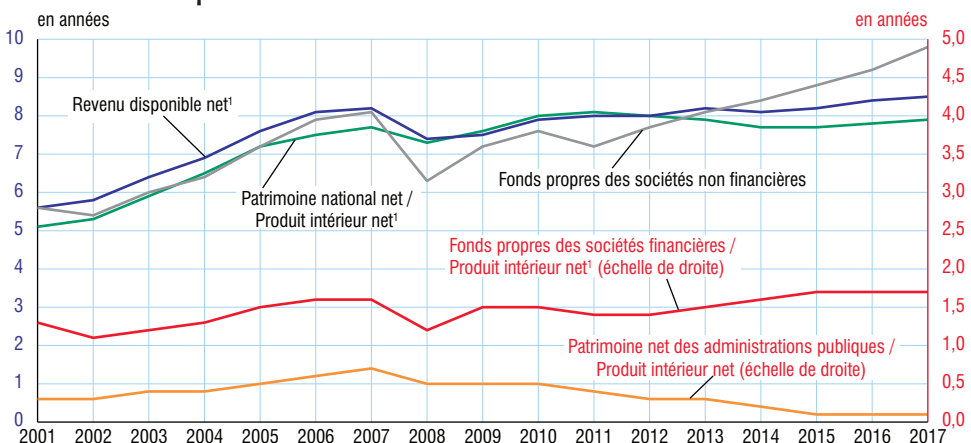
en milliards d'euros

		Économie nationale	Ménages <sup>1</sup>	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques
<b>Actifs non financiers</b>	<b>(ANF)</b>	<b>14 739</b>	<b>7 679</b>	<b>4 740</b>	<b>292</b>	<b>2 028</b>
dont : logements		4 504	3 682	715	44	63
autres bâtiments et génie civil		2 017	163	814	68	971
machines et équipements		625	42	535	17	32
terrains		6 147	3 617	1 617	115	799
<b>Actifs financiers</b>	<b>(AF)</b>	<b>30 442</b>	<b>5 446</b>	<b>8 829</b>	<b>14 860</b>	<b>1 307</b>
dont : numéraire et dépôts		5 876	1 491	617	3 621	147
titres de créance		3 762	58	68	3 581	55
crédits		4 922	10	1 610	3 201	101
actions et parts de fonds d'investissement		10 035	1 555	5 200	2 705	575
systèmes d'assurances et de garanties		2 198	2 027	42	125	5
<b>Ensemble des actifs</b>	<b>(A) = (ANF) + (AF)</b>	<b>45 181</b>	<b>13 125</b>	<b>13 569</b>	<b>15 152</b>	<b>3 335</b>
<b>Passifs financiers</b>	<b>(PF)</b>	<b>30 419</b>	<b>1 631</b>	<b>11 052</b>	<b>14 591</b>	<b>3 145</b>
dont : numéraire et dépôts		6 311	0	3	6 186	122
titres de créance		4 378	0	655	1 492	2 231
crédits		4 739	1 342	2 629	463	305
actions et parts de fonds d'investissement		9 461	10	6 780	2 626	45
systèmes d'assurances et de garanties		2 220	0	0	2 217	0
<b>Patrimoine financier net</b>	<b>(AF) - (PF)</b>	<b>23</b>	<b>3 815</b>	<b>- 2 223</b>	<b>269</b>	<b>- 1 837</b>
<b>Patrimoine net (ou valeur nette)</b>	<b>(A) - (PF)</b>	<b>14 762</b>	<b>11 494</b>	<b>2 517</b>	<b>561</b>	<b>190</b>

1. Y compris entrepreneurs individuels (EI) et institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM). Champ : France.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 3. Évolution des stocks patrimoniaux des grands secteurs institutionnels rapportés aux flux macroéconomiques



1. La mise en place de la nouvelle réglementation « Solvabilité II » induit une rupture entre 2015 et 2016. Lecture : fin 2017, le patrimoine national net représente l'équivalent de 7,9 années de produit intérieur net. Champ : France.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2014.



## 20 Endettement des agents non financiers

À la fin de l'année 2018, l'**endettement** des **agents non financiers** (ANF) **résidents** s'est établi à 5 436 Md€, en hausse de 4,4 % sur l'année, après + 4,0 % en 2017. La dette des sociétés non financières (SNF) augmente plus fortement en 2018 qu'en 2017 (+ 6,5 % après + 3,9 % en 2017). En revanche, la dette des administrations publiques (APU) et celle des ménages – y compris les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) – progressent moins vite (respectivement + 2,5 % après + 3,2 % et + 5,1 % après + 5,3 %). Exprimés en proportion du PIB, les **ratios d'endettement** des SNF et des ménages augmentent plus vite en 2018 (respectivement + 2,7 points et + 1,5 point pour atteindre 72,8 % et 59,9 %) ; parallèlement, celui des APU reste stable et s'établit à 98,4 %.

L'encours de crédits des SNF obtenus auprès des institutions financières progresse plus rapidement (+ 6,9 % après + 5,2 % en

2017). Leur endettement sous forme de **titres de créance** accélère également en 2018 (+ 5,8 % après + 1,7 % en 2017). Au final, la part des titres de créance émis par les SNF dans leur endettement total reste stable (35 %).

Le **taux de croissance annuel** des crédits des ménages se maintient à un niveau élevé (5,1 % en 2018 après 5,3 % en 2017), soutenu par le dynamisme du marché de l'immobilier.

L'endettement bancaire des administrations publiques (APU) reste stable en 2018, après deux années de baisse (+ 0,2 % en 2018 après – 2,3 % en 2017 et – 1,0 % en 2016). Dans le même temps, l'encours de titres de créance - mode principal de financement des administrations publiques - ralentit (+ 2,8 % après + 4,1 % en 2017). En particulier, la baisse de l'encours de titres de créance à court terme s'accroît (– 13,6 % après – 0,3 % en 2017). ■

### Définitions

Les **agents non financiers résidents** sont répartis en trois secteurs : les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), les sociétés non financières (SNF) ; les administrations publiques (APU), ces dernières regroupant l'État, les organismes divers d'administration centrale, les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale.

Il s'agit ici d'un agrégat large de l'**endettement** des agents non financiers résidents, englobant l'ensemble des engagements contractés sous forme d'emprunts auprès des institutions financières (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers), résidentes et non résidentes, et sous forme de **titres de créance** émis sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. Les encours de titres de créance sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Pour les APU, c'est l'encours de la dette notifiée par la France à la Commission européenne (dite « dette de Maastricht ») qui est présenté. La dette de Maastricht est consolidée : les dettes entre sous-secteurs des APU en sont exclues. Ici, la présentation ne comprend ni les prêts entre agents non financiers résidents, ni les crédits commerciaux, ni les prêts entre affiliés. Les financements par émissions d'actions n'apparaissent pas non plus dans cette présentation car ils ne constituent pas une dette mais un droit de propriété.

Le suivi des **ratios d'endettement** permet d'apprécier l'adéquation des financements obtenus sous forme d'emprunts par les agents économiques aux évolutions de l'économie réelle. La répartition par instruments des financements obtenus (crédits, titres de créance) fournit des indications sur les substitutions entre les différentes formes d'endettement.

Le **taux de croissance annuel** en pourcentage de l'année N rapporte le flux de l'année N à l'encours observé à la fin de l'année N-1.

# Endettement des agents non financiers 20

## 1. Endettement des agents non financiers

	Encours en fin de période (valeur nominale, en milliards d'euros)		Taux de croissance annuel (en %)	
	2017	2018	2017	2018
<b>Endettement des agents non financiers</b>	<b>5 206,2</b>	<b>5 436,0</b>	<b>4,0</b>	<b>4,4</b>
Ménages et ISBLSM <sup>1</sup>	1 340,5	1 409,4	5,3	5,1
Sociétés non financières	1 607,0	1 711,3	3,9	6,5
Administrations publiques <sup>2</sup>	2 258,7	2 315,3	3,2	2,5
<b>Crédits auprès des institutions financières<sup>3</sup></b>	<b>2 663,8</b>	<b>2 804,9</b>	<b>4,4</b>	<b>5,3</b>
Ménages et ISBLSM <sup>1</sup>	1 340,5	1 409,4	5,3	5,1
Sociétés non financières	1 042,4	1 113,9	5,2	6,9
Administrations publiques	280,9	281,6	-2,3	0,2
<b>Dépôts au passif du Trésor<sup>4</sup></b>	<b>38,1</b>	<b>40,8</b>	<b>3,3</b>	<b>7,1</b>
<b>Financements de marché</b>	<b>2 504,3</b>	<b>2 590,4</b>	<b>3,5</b>	<b>3,4</b>
<b>Sociétés non financières</b>	<b>564,7</b>	<b>597,4</b>	<b>1,7</b>	<b>5,8</b>
Titres de créance à court terme	45,2	45,4	13,2	0,5
Titres de créance à long terme	519,5	552,0	0,8	6,3
<b>Administrations publiques</b>	<b>1 939,6</b>	<b>1 993,0</b>	<b>4,1</b>	<b>2,8</b>
Titres de créance à court terme	170,6	147,4	-0,3	-13,6
Titres de créance à long terme	1769	1845,6	4,5	4,3

1. Institutions sans but lucratif au service des ménages.

2. Dette publique au sens de Maastricht.

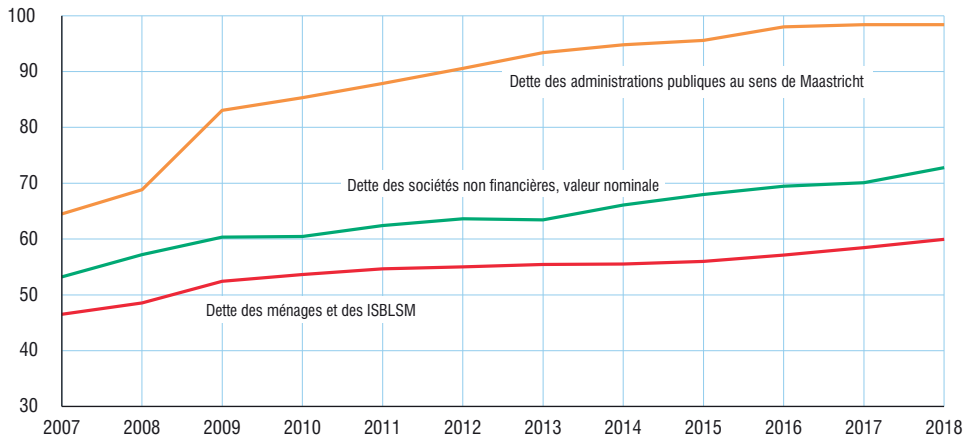
3. Institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers (organismes de titrisation, etc.).

4. Dépôts auprès du Trésor pour toutes les contreparties autres que les administrations publiques.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 2. Ratios de dette des agents non financiers

en % du PIB



Champ : France.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 21 Indicateurs de développement durable

**P**our mettre en œuvre la loi 2015-411 du 13 avril 2015, qui invite à la prise en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans la définition et l'évaluation des politiques publiques, le gouvernement a adopté en octobre 2015 un tableau de bord de 10 indicateurs qui alimente chaque année un rapport annexé au projet de loi de finances. Ce tableau de bord résulte d'une large concertation réunissant experts et citoyens, organisée par le Conseil économique, social et environnemental (Cese) et France Stratégie, en collaboration avec le Conseil national de l'information statistique (Cnis) et le système statistique public. Cette concertation a permis d'identifier 10 indicateurs phares compatibles avec un cadre théorique international de développement durable et complète le PIB dans trois domaines : social, économique et environnemental. Ces indicateurs concernent non seulement le bien-être présent et futur de la Nation, mais également le **bien-être « ailleurs »**, c'est-à-dire celui des autres régions du monde impactées par notre mode de vie. Le choix de ces indicateurs s'est fait avec un souci de simplicité, de lisibilité et de pérennité. En nombre limité et couvrant de manière équilibrée l'agenda, ces 10 indicateurs peuvent être considérés comme un résumé synthétique du tableau de bord d'une centaine d'indicateurs sélectionnés pour le suivi de la mise en œuvre nationale du Programme de développement durable de l'Agenda 2030 des Nations unies.

Outre la croissance du PIB, la performance économique de la France est appréciée par l'évolution du taux d'emploi, et sa soutenabilité par l'effort de recherche et le taux d'endettement de la Nation. Depuis 2005, la croissance économique par habitant a été plus modérée pour la France que pour l'ensemble de l'Union européenne. Toutefois, le taux d'emploi des 15-64 ans (part des personnes en emploi parmi les 15-64 ans) continue d'augmenter pour atteindre son plus haut niveau depuis 30 ans tout en restant inférieur à la moyenne européenne.

Dans le même temps, la dette publique a progressé de 67,4 % du PIB en 2005 à 98,4 % fin 2017 (et 98,4 % fin 2018). Enfin, des progrès restent à accomplir dans les domaines de la société de la connaissance car la part des dépenses de recherche dans le PIB, à 2,19 %

en 2017, reste significativement inférieure à l'objectif des 3 % fixé par la stratégie « Europe 2020 ».

Pour ce qui est du bien-être et de la cohésion sociale, les indicateurs font ressortir un diagnostic contrasté. Le taux de pauvreté en conditions de vie continue la baisse amorcée en 2013 pour atteindre 11,1 % en 2017. Après avoir diminué en 2013, les inégalités de revenus sont quasiment stables depuis. Au-delà des fluctuations annuelles, l'espérance de vie en bonne santé croît légèrement sur longue période. Le taux de sorties précoces du système scolaire a baissé de 2,4 points depuis 2010. Par rapport à la moyenne de ses partenaires européens, la France a une distribution de revenu moins inégalitaire, une espérance de vie en bonne santé dans la moyenne européenne et moins de sorties précoces (18,9 % en 2018). En matière de satisfaction dans la vie, la France se situe au-dessous des pays nordiques, mais au-dessus des pays méditerranéens.

Quant à la protection environnementale, le bilan est nuancé. Alors que le niveau moyen par personne des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire national en 2017 est inférieur de 10 % à celui de 2010, l'**empreinte carbone** par personne reste stable autour de 11 tonnes par habitant. Ceci traduit une dépendance plus grande aux produits importés qui ont un fort contenu en gaz à effet de serre et donc un impact fort sur le climat, qui est un bien mondial. Les importations sont responsables d'environ 56 % de l'empreinte carbone de la France en 2017, contre 50 % en 2010 et 33 % en 1995. Alors que les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire pour satisfaire la demande nationale ont diminué de 12 % entre 2010 et 2017, celles liées aux importations pour satisfaire la demande nationale ont augmenté pendant le même temps de 14 %. Enfin, la pression reste forte sur la biodiversité, même si le phénomène est complexe à mesurer. En 2017, les espaces artificialisés occupent 9,7 % du territoire métropolitain et leur expansion est plus rapide que l'augmentation de la population (+ 1,4 % en moyenne par an depuis 1992, contre + 0,5 % par an pour la population). Toutefois, le rythme de cette consommation d'espace s'est un peu ralenti depuis 2009 pour atteindre un rythme de + 1,1 % par an. ■

### Définitions

**Bien-être « ailleurs »** : le bien-être dans les autres parties du monde peut être affecté par notre mode de vie. Celui-ci peut en effet avoir des conséquences néfastes telles que le réchauffement climatique et la montée des eaux dans certaines parties du globe ; dans d'autres, ce sera l'épuisement des matières premières ou encore les pollutions liées aux productions des biens que nous consommons.

**Empreinte carbone** : l'empreinte carbone d'un pays comptabilise l'ensemble des émissions des gaz à effet de serre induites par la consommation intérieure de biens et services, qu'ils soient produits dans le pays ou importés.

## 1. Les 10 indicateurs de richesse retenus et comparaison internationale des stratégies de développement durable

Domaine	Thèmes	Bien-être présent	Bien-être futur	Bien-être « ailleurs »	SNDD <sup>1</sup>	France ODD <sup>2</sup>	ONU ODD <sup>3</sup>
<b>Économique</b>	<b>Travail</b>	<b>1. Taux d'emploi des 15-64 ans</b>			oui <sup>4</sup>	8.i.2	objectif 8
	<b>Investissement</b>	<b>2. Dépense de recherche DIRD/PIB</b>			oui	9.i.5	9.5.1
	<b>Stabilité financière</b>	<b>3. Dette publique et privée</b>			oui	17.i.3	10.5.1
<b>Social</b>	<b>Santé</b>	<b>4. Espérance de vie en bonne santé</b>			oui	3.1.1	objectif 3
	<b>Satisfaction dans la vie</b>	<b>5. Satisfaction globale dans la vie</b>			non	3.1.4	non
	<b>Inégalité</b>	<b>6. Dispersion des revenus</b>			oui	10.i.2	objectif 10
	<b>Pauvreté</b>	<b>7. Taux de pauvreté en conditions de vie</b>			oui	1.1.2	1.2.1
<b>Environnemental</b>	<b>Éducation</b>	<b>8. Sorties précoces du système scolaire</b>			oui	4.i.4	8.6.1
	<b>Climat</b>	<b>9. Empreinte carbone</b>			oui	13.i.3	objectif 13
	<b>Biodiversité</b>	<b>10. Artificialisation des sols</b>			oui	11.i.2	objectif 15/11

1. Stratégie nationale de développement durable 2010-2014. 2. Suivi national de la Stratégie de développement durable de l'ONU 2015-2030 (X.i.Y signifie indicateur Y de l'objectif X). 3. Programme de développement durable de l'ONU 2015-2030 (X.Y.Z signifie indicateur Z de la cible Y de l'objectif X). 4. Limité au taux d'emploi des seniors.

## 2. Évolution des 10 indicateurs retenus

	1995	2000	2005	2010	2015	2016	2017
Rappel de l'indicateur traditionnel							
<b>PIB réel par habitant (taux de croissance annuel moyen en volume, en %)</b>							
France	1,7	3,2	0,9	1,4	0,7	0,7	1,9p
UE	...	3,6	1,7	1,8	2,0	1,7p	2,2p
<b>Dimension économique</b>							
<b>1. Taux d'emploi des 15-64 ans (en %)</b>							
France hors Mayotte	60,7	62,8	63,2	63,5	63,8	64,2	64,7
UE	...	62,2 <sup>1</sup>	63,4	64,1	65,7	66,7	67,7
<b>2. Dépense de recherche / PIB (en %)</b>							
France	2,23	2,08 <sup>2</sup>	2,04	2,18 <sup>2</sup>	2,23p	2,22e	2,19p
UE	1,65e	1,77e	1,74	1,92	2,04	2,04	2,06p
<b>3. Dette publique au sens de Maastricht (en % du PIB)</b>							
France	56,1	58,9	67,4	85,3	95,6	98,0	98,4
UE	...	60,1	61,5	78,8	84,4	83,3	81,6
<b>Dimension sociale</b>							
<b>4. Espérance de vie en bonne santé à la naissance (en années)</b>							
France <sup>3</sup>							
Femmes <sup>4</sup>	62,4	63,2	64,6	63,3	64,4	64,1	64,9
Hommes <sup>4</sup>	60,0	60,1	62,3	61,8	62,6	62,7	62,6
UE							
Femmes	...	...	62,5e <sup>1</sup>	62,6e	63,3 <sup>2</sup>	64,2	63,1
Hommes	...	...	61,1e <sup>1</sup>	61,8e	62,6 <sup>2</sup>	63,5	63,3
<b>5. Satisfaction dans la vie (note de 1 à 10)</b>							
France métropolitaine	...	...	...	7,3	7,2	7,2	7,2
UE	...	...	...	...	...	...	...
<b>6. Inégalités<sup>5</sup></b>							
France métropolitaine	...	...	4,2	4,5 <sup>2</sup>	4,4	4,3	4,3e
UE	...	...	4,9 <sup>2</sup>	5,0	5,2	5,1	...
<b>7. Taux de pauvreté en conditions de vie (en %)</b>							
France métropolitaine	...	...	13,2	12,6	11,1	11,0	11,1
UE	...	...	...	17,8	17	15,7	14,5
<b>8. Éducation : sorties précoces du système scolaire (en % de la population des 18-24 ans)</b>							
France hors Mayotte	15,4	13,3	11,1	11,3	9,2p	8,8p	8,9p
UE	...	17,6e <sup>1</sup>	15,7	13,9	11,0	10,7	10,6
<b>Dimension environnementale</b>							
<b>9. Émission de gaz à effet de serre (en tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par personne)</b>							
France - empreinte carbone <sup>6</sup>	10,5	11,5	11,8	11,4	11,0e	11,1e	11,2e
France - émission sur le sol national <sup>6</sup>	9,0	8,9	8,5	7,6	6,6	6,6	6,7p
France - émission moyenne sur le sol national <sup>7</sup>	9,1	9,1	8,8	7,9	6,9	6,9	...
UE - émission moyenne sur le sol national <sup>7</sup>	11,0	10,6	10,5	9,5	8,5	8,4	...
<b>10. Artificialisation des sols</b>							
France <sup>8</sup> - indice base 100 en 1992	105	113	...	129 <sup>2</sup>	137	138e	141e
France <sup>8</sup> - en % du territoire national	...	...	...	8,9	9,4	9,5e	9,7e

1. UE27. 2. Rupture de série. 3. France hors Mayotte jusqu'en 2014. 4. Calcul Ined-Inserm avec la méthode Ehemu qui utilise l'information empirique sur la mortalité aux âges élevés. Elle s'écarte de la méthode utilisée par Eurostat dont les tables de mortalité ne vont pas au-delà de 85 ans. 5. Masse des revenus par unité de consommation détenue par les 20 % d'individus les plus riches rapportée à celle détenue par les 20 % les plus pauvres. 6. Limitées à CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O. 7. CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O, CH<sub>4</sub>, HCF, PFC, SF<sub>6</sub>, NF<sub>3</sub>. 8. Hors Mayotte et Guyane.

Sources : Drees ; Eurostat, extraction des données le 22 mai 2019 pour les séries européennes ; Insee ; Mesri-Sies ; SDeS ; SSP Agriculture.